

Louis O'Neill, ministre mal aimé

A un comité pré-référendaire de partisans du comté de Chauveau, récemment, une dame de Loretteville se plaint franchement à Louis O'Neill du jargon technocratique incompréhensible des ministres Jacques Parizeau et Claude Morin. Elle dit mieux saisir le langage parfois plus populiste de René Lévesque mais pas autant que celui, coloré à souhait, du ministre Jean Garon de l'Agriculture.



Jacques Dumais

Amusé, O'Neill l'écoute religieusement à la manière d'un pasteur du dimanche. Il lui demande tout de go si la communication s'établit convenablement entre elle et son député? Oh, avec vous y a pas de problème! rétorque-t-elle, sans insister. L'intellectuel Louis O'Neill semble dialoguer plus facilement avec le monde ordinaire qu'avec les milieux de la politique, du fonctionnarisme, de la culture et de la presse.

Ceux-ci le conspuent. On lui reproche tantôt sa suffisance, son triomphalisme facile, sa faible maîtrise des dossiers de son ministère et, qui plus est, sa propension au "dirigisme culturel". On le pense en disgrâce chez ses pairs, balisé par Lévesque ou bouffé par Camille Laurin.

Une cote à la baisse

A la récente conférence socio-économique sur les industries culturelles, plusieurs participants lui donnaient du "O'Neill" méprisant (comme avec "Bourassa" à son déclin) au lieu du "monsieur le ministre" devenu aux Laurin et Denis Vaugeois. Un cinéaste se plaint qu'O'Neill ne sache distinguer le "hardware" du "software" en cinématographie. "Pourquoi penses-tu qu'ils veulent le retour du cinéma aux Affaires culturelles?" demande un fonctionnaire. Ils s'aperçoivent bien que la cote de Vaugeois monte et que celle d'O'Neill descend.

Sous la rubrique du lapidaire chroniqueur politique Pierre O'Neill, du "Devoir" (le frère du ministre, incidemment), on pouvait lire, début décembre, ce commentaire draconien attribué au politicien-journaliste Claude Ryan: "Louis O'Neill est un fasciste camouflé qui recherche le contrôle de l'information".

A quelques nuances près, la confrérie éditoriale du Québec n'en pense pas moins. Lysiane Gagnon, de "La Presse" et Gilles Lesage, du SOLEIL, ont aussi écrit des propos aculeux sur la performance du ministre. Quant à "The Gazette", ce

journal le classe parmi les derniers administrateurs publics.

La presse parlementaire le surnomme, ironiquement, "Monsieur Réverendum". Interrogé à son sujet, Gérard LeBlanc, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) craint moins le prétendu dirigisme d'O'Neill que son incapacité de faire quoi que ce soit de valable du fait "qu'il n'a plus la confiance du premier ministre".

LeBlanc rappelle que la FPJQ a réprimandé sévèrement le ministre, comme elle l'avait fait dans le cas du fédéraliste André Ouellet, en 1977, pour avoir incité les diffuseurs d'informations à adopter une "conscience collective nationale".

On lui reproche tout son plat avec une étude non-concluante de Multi-Réso sur l'avènement d'une agence de presse québécoise; ou de laisser circuler dans le public des "torchons" ministériels au plan de l'information, comme cet avant-projet de loi "lamentable", dévoilé par LE SOLEIL, en novembre, devant régir la propriété et quelques facettes de l'information des médias québécois.

Je crois que le monde de l'information ne s'offusquerait pas de voir le ministre adopter une politique pour rendre publics les documents d'Etat, énoncer des règles protégeant la confidentialité des sources journalistiques ou mettre en place des messageries qui assureraient l'accessibilité de l'information dans les régions. Il n'a rien fait dans ce sens! commente LeBlanc.

Le président de la FPJQ croit que Louis O'Neill comme Jean-Paul Desbiens ("le frère Untel") ne vivent plus à la hauteur de leur passe de réformistes "courageux". Tous deux excellaient en période de grande "torpeur" collective mais s'affichent à contre-courant quand la société tout entière évolue. J'ai l'impression que Louis O'Neill en est encore au stade ou plus tu descends l'autre (le fédéraliste) plus t'es fin!

Apparences trompeuses?

La perception de LeBlanc s'avère



Le ministre des Communications, Louis O'Neill, croit que toutes ces attaques, ont moins d'impact dans la population que sur les "appareils politiques" de son gouvernement. "Il y a des gens dans ces appareils qui sont très nerveux et qui prennent les journalistes beaucoup trop au sérieux! C'est un peu agaçant..."

re plutôt modérée dans le concert des critiques entendues au sujet du ministre. Toutefois, dans plusieurs conseils régionaux de la culture, on garde un bon souvenir de l'extériorité des Affaires culturelles, qui aurait bien défendu les cultures autres que "montréalaises".

Son attachée de presse, Camille Rony, soutient que l'homme a une "profondeur et une capacité exemplaire d'analyse de la société québécoise". Elle prétend qu'il a un sens "aigu" de la collégialité et que son "honnêteté à toute épreuve" l'éloigne de toute "gimmick" politique ou autre.

Président de la Régie du Grand Théâtre, l'avocat Charles Cimon, un ami de longue date, affirme, lui, que Louis O'Neill est un être qui "écoute beaucoup", un bourgeois de travail, un "gars extrêmement chaleureux et sans cesse à la recherche de la vérité dans tout ce qu'il entreprend".

Il attribue ses déboires à son "inexpérience" ou à la difficulté qu'il aurait de s'affranchir du "ton professoral". "Avant de le connaître, dit Charles Cimon, je le trouvais moi-même hautain, infatigable, bavard, outrecuidant, détestable. Bref il avait tous les défauts!" En y regardant de plus près, il vit qu'il ne fallait pas juger l'homme selon les apparences.

Cimon croit que le monde de l'information étant "sacré", son



extreme reticence devant un pouvoir politique qui le regarde de trop près s'explique. Il compare le sort fait à Louis O'Neill aux difficultés de parcours de Jacques Couture, un autre ministre issu du clergé.

Quant à Michelle Castonguay, elle ne reconnaît pas son mari dans le portrait "injuste" brossé par les scribes. "Ca ne concorde pas du tout avec toutes les discussions que j'ai eues avec lui. La critique le dérange moins que moi. Ce que je trouve le plus difficile, finalement, c'est l'absence d'un droit de réplique. Ou que si on le lui donne, ça se retourne une fois de plus contre lui".

Le principal intéressé, lui, se moque des "croisades" de la presse anglophone, se dit tantôt "amusé", tantôt "agacé" par la presse francophone. "Écoute. Moi je pense que ce serait tout à fait prétentieux de croire que quand les gens vous critiquent, ce soit entièrement de peur de fondement. Peut-être qu'à un moment donné j'ai dit des choses ou posé des gestes qui me donnent cette image-là".

Cet aveu fait, il ne se dénombre pas tant de detracteurs, regrette que la presse diffuse moins d'information au fond des choses que du "divertissement léger". Sa déclaration de Jonquière au sujet de la "conscience collective nationale", il la referait "ce soir".

Chaque fois que le nationa-



lisme est québécois, les éditorialistes soupçonnent autre chose. Trudeau, un politicien français, britannique ou américain dirait ce que j'ai dit et ça ne vaudrait qu'un paragraphe dans le journal. Même des journalistes qui, paradoxalement, travaillent chaque jour en vue d'une conscience nationale n'acceptent pas qu'on en parle. C'est une réaction de colonisés. Il n'y a pas que les libéraux qui en ont une grosse couche épaisse sur le dos..."

Tous ces Dr Goebbels...

O'Neill comprend que les réalisateurs de films ne l'aiment pas. Il sait moins pourquoi des journalistes, réputés sérieux, voient de la propagande en gestation, du dirigisme culturel chaque fois que l'Etat péquiste met son nez dans ce secteur. Même un esprit aussi démocratique que le sociologue Fernand Dumont fut ébloué, dit-il. Et un "humaniste aussi libéral" que Camille Laurin fut qualifié de supput du Dr. Goebbels, le maître de la propagande hitlérienne.

"De mon côté, mon passé trahit toute idée de dirigisme. J'ai vécu dans un milieu de théologie ou, au contraire, on m'accusait de laxisme intellectuel, d'être sur le bord de l'orthodoxie. J'ai passé ma vie à écrire des articles (Maintenant, Perspectives sociales, Pastorale-



Québec, l'Action-Québec, Le Jour, Rond-Point etc) à l'appui d'une liberté de pensée, d'expression, de presse et contre le nihil obstat. Que subitement, parce que titulaire d'un ministère, je sois devenu moi aussi un Dr. Goebbels, il faudrait qu'on me donne la preuve que j'ai effectivement fait ce virage à 180 degrés".

Louis O'Neill prétend que le premier ministre l'a soulagé d'un fardeau "trop lourd" avec les Affaires culturelles. "Je l'avoue maintenant: c'est quand ce fut terminé que je m'en suis aperçu, surtout que je n'avais pas d'expérience administrative gouvernementale et que mes expériences à l'université Laval étaient plutôt limitées". Aux Communications il se sent à l'aise quoique davantage en "terrain occupé" par le fédéral.

Camille Laurin l'a-t-il avalé? "Lui et moi sommes sur la même longueur d'ondes!" Redevenirait-il un simple député bientôt? "Les remaniements ministériels ne sont pas faits par les journalistes mais par le premier ministre". Pourtant, le conseiller spécial du premier Québécois, Daniel Latouche, n'a-t-il pas avoué, en octobre, que la presse est la principale source d'idées de ce gouvernement?

"C'est une déclaration étonnante", conclut O'Neill, laconique.

...et "pater" comblé

En un quart d'heure, mon fils Louis-Martin qui arrive avec ses problèmes me repose de tous les discours que j'ai entendus dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale. De ceux de l'Opposition, devrais-je dire. Un enfant c'est vraiment rafraîchissant et purificateur.

S'il est un ministre mal aimé, Louis O'Neill demeure un père et un époux comblé. "Curé" peu orthodoxe pendant plus d'un quart de siècle, il choisit un statut plus conforme à son évolution personnelle de chrétien, en épousant Michelle Castonguay. Celle-ci militait chez les indépendantistes depuis 1967.

En cinq ans, tout s'est bousculé chez ce théologien aujourd'hui âgé de 53 ans. Par "bravade" contre Robert Bourassa, il se présente et perd dans le comté de Mercier, en 1973. Un an plus tard, il convoie, fabrique son fils pour le début de 1976, gagne son siège de Chauveau, le pouvoir, hérite des Affaires culturelles et des Communications quelques mois plus tard. Si on lui enlève le premier ministère cette année, il gagne au moins une fille, Marie-Elisabeth, en 1978.

Vie "normale" tardive

"Moi j'ai des enfants au moment où les gens de mon âge sont grands-parents... Je ne regrette pas d'avoir connu ça si tard. Si je n'avais pas attendu, je n'aurais pas connu Michelle. Et puis je viens de lire que les mariages les plus stables sont ceux où la femme a en haut de 27 ans et l'homme en haut de 35 ans", moralise-t-il sur un éclat de rire.

Pour Louis O'Neill, une "vie normale" est celle qu'il vit avec sa femme et ses enfants. "Le danger de la politique c'est qu'elle peut tuer ça. Pour nous c'est beaucoup plus facile parce que nous vivons à Québec. Je peux donc me sauver rapidement car j'ai un cabinet politique qui a l'air de comprendre ça. Et je tiens à défendre ça".

Il a parfois le sentiment que si les hommes politiques étaient plus près de leur famille, ils humaniseraient davantage leur vision des différents problèmes sociaux. "On ne croit pas aussi vite que nos allocations familiales sont si bonnes. Avant de me passer le 'kit'"

du cégep gratuit, je pense qu'il est plus urgent de s'occuper de tous ces enfants restés sur le carreau pendant 15 ans et qui demeurent des sans voix".

Dynastie irlandaise

Louis O'Neill n'est pas tout à fait un néophyte en ce domaine. Issu d'une vieille famille fidéenne de 12 enfants, on peut imaginer ces retrouvailles des Fêtes groupant autant d'indépendantistes que de fédéralistes. Le grand-père était un Irlandais pur sang. Le père, chef de gare à Sainte-Foy jusqu'en 1955.

De cette agglomération, O'Neill se remémore l'environnement agricole de son enfance. Et la présence des trains l'a tellement marqué que s'il n'en dépendait que de lui, il effectuerait ses tournées ministérielles dans un wagon.

"Faut faire attention quand on est en politique, dira-t-il. On est tellement prudent qu'on pense toujours devancer les gens. Pas tant que ça! On devance certains groupes qui se retrouvent toujours à la queue du train..."

Ses études complétées au Séminaire de Québec, il opte pour la vie cléricale, mû non par la piété familiale mais par les mouvements d'action catholique. Pendant longtemps il enseigne au Séminaire puis à l'Académie de Québec où il anime et conseille les jeunes.

C'est en 1956 que son nom retentit aux quatre coins du Québec alors qu'avec son maître, l'abbé Gérard Dion, il publie "Le Chrétien et les élections", ensuite "Le Chrétien en démocratie" qui dénoncent certaines pratiques duplessistes frauduleuses ou antichrétiennes, tolérées par une "religiosité" de façade des Québécois.

Ces livres contribuent aussi à la Révolution tranquille. O'Neill ne souffre guère des brèves séquences réactionnaires qu'ils suscitent puisqu'il le file tout de suite à Rome pour compléter son doctorat en théologie. Il était moins intouchable que Dion, reconnu déjà comme une institution anti-duplessiste. Les relations entre les deux hommes s'émoussent en 1970, à la faveur du militantisme croissant d'O'Neill. de

ses dénonciations du fédéral lors de la crise d'octobre.

Début de la fin avec le Vietnam

Sa fugue de deux ans à l'Université du Rwanda constituait un choix personnel et non, dit-il, une mise en exil par le clergé. Pendant les années '60, il milite activement dans le coopératisme et le syndicalisme. Président de l'Association des professeurs de Laval, on le retrouve aussi chez les Juifs chrétiens et au comité de Québec pour la paix au Vietnam.

Du reste, l'attitude coulante du clergé dans ce conflit marque le début de la fin du prêtre Louis O'Neill. D'autant plus que face à cette guerre et à d'autres enjeux humains de la scène internationale, l'Eglise reste plus obsédée par des questions "mineures" comme le célibat des prêtres qui n'envoient pas le réformiste.

De même qu'il choisit la politique à la suite d'une incitation du Saint Siège à voir les chrétiens prendre une part active aux Affaires publiques, il attribue à sa foi chrétienne son ouverture au mariage. "Et qu'on ne vienne pas me dire que c'est la voie de la facilité..."

Sa femme Michelle corrobore: "J'ai terminé mon bac en sociologie. Ma vie professionnelle a dû être mise de côté. Louis est tellement pris de son côté que je ne puis m'absenter à cause des enfants. Quand on n'a pas d'aide, c'est pas une vie facile", dit-elle en refilant au journaliste la version anglaise de "Margaret Trudeau", par Felicity Cochrane.

Ce bouquin préalable aux prochaines confessions intimes de Margaret Sinclair révèle davantage sur l'injuste condition féminine que sur les méandres du couple Trudeau séparé. L'épouse glorieuse attendait le jour où le Premier ministre démissionnerait et où elle pourrait assumer le rôle de soutien de famille", écrit Cochrane.

Vie privée, vie publique

"Un couple, ça demeure deux personnes irréductibles, précises

O'Neill. Ma femme a son intimité, ma famille et moi aussi. Il y a un certain secret qui est le fondement de chaque être humain."

Voilà pourquoi il est contre l'intrusion des médias dans la vie privée des personnes politiques. "Le mariage ne fait pas partie d'un programme politique. Ça ne regarde pas le public ça. Je suis vraiment gêné quand des gens me font des confidences que je ne devrais pas connaître..."

A-t-il une nature si secrète? Oui, c'est une vieille habitude chez moi, dit-il. Il y a beaucoup d'intimité. Et ça m'agace quand quelqu'un se raconte à "Propos et Confidences", par exemple. Il y a des dimensions de l'existence qui ne font pas partie du patrimoine, tant de choses inutiles ou sans substance et de caractère strictement privé. Ça devient de la vanité quand le vide supplante la substance sur la place publique."

Du potager à l'Assemblée

Pour se rapprocher de son travail, Louis O'Neill a acquis une maison à Sillery et loué sa résidence de Ste-Catherine de Portneuf dont il a la nostalgie. En ville, un ministre n'a guère de loisirs autres que celui de s'occuper des enfants pour que leur mère puisse, parfois, faire la grasse matinée jusqu'à 9h.

Même mon potager a été malheureux l'été dernier. J'ai même perdu ma patinoire sous la neige. En fin de semaine, je réussis quelques bons coups de lecture. La dernière fois, c'était "L'Option", de mes collègues députés Charbonneau et Paquette. De temps en temps, je lis des romans pour me sortir de ça. Mais il y a tellement de lectures commandées pour des livres blancs, bleus et verts..."

Le député de Chauveau se veut le plus souvent présent et de garde à l'Assemblée nationale. "Je prends ça au sérieux, donc je veux que tout le monde prenne ça au sérieux. C'est pourquoi je suis peut-être plus sensible que d'autres aux dérogations des règles parlementaires".



Le Soleil, Jean Vallières

Pour Louis O'Neill "une vie normale c'est d'avoir une femme et des enfants". Dans son salon de Sillery, on le voit entouré de Michelle, de Marie-Elisabeth, 7 mois et de Louis-Martin, presque trois ans.



Un Noël triste



guy dubé

— Tu sais, papa, je crois que ça va être le plus beau Noël de ma vie...

Richard baisse la tête. Ses yeux rouissent. Il pense à sa femme, décédée il y a maintenant un peu plus d'un an. "Pauvre elle!", pense-t-il. La maladie l'a emportée si vite. Et ce ne fut pas un Noël des plus gais pour François.

— Espérons-le, fiston. Euh! je veux dire sûrement, François. Tu vas voir, ce sera beau, chez grand-maman.

— Oui, oui, je sais. Elle me l'a dit au téléphone, hier. Il n'y a pas seulement un arbre, mais deux, dehors. Il y en a un rouge et l'autre est...

François hésite. Il se trompe rarement et ne veut surtout pas se tromper sur la couleur du deuxième arbre de Noël ornant la belle vieille maison de ses grands-parents, dans la Beauce.

— Il est vert?

— C'est ça, un rouge et un vert. Comme les feux de circulation, continue son père.

François a sept ans. Presque huit. Il brille à l'école. "En deuxième", comme il le dit si fièrement. Ses grands yeux bruns, étincelants de jeunesse, et ses cheveux foncés, bouclés, reflètent l'image de sa mère. Elle s'appelait France. Une maladie incurable lui a été fatale. Depuis, François s'est littéralement attaché à son père, déployant son affection sur le personnage le plus précieux qu'il lui restait. Pas de sœur, pas de frère, plus de mère, mais, au moins, il a son père. Il a même pensé, dernièrement, à avoir son père Richard comme professeur "en troisième", l'année prochaine. Comme ça, il l'aurait constamment à ses côtés.

— A quelle heure on part, papa?

— Demain matin, on verra à quelle heure!

— Oui, mais tu m'avais dit aujourd'hui. D'ailleurs, la radio a annoncé qu'il ferait tempête demain. On est bien mieux de partir tout de suite, renchérit François.

— C'est pas grave, on partira demain quand même. Ce soir, je reçois des amis. Tu sais, les copains du bureau. Je leur ai promis. De toute façon, on n'a que 60 milles à faire. On sera vite rendus.

— Mais, tu m'avais promis à moi aussi. C'est pas juste...

François boude un peu, regarde dehors, revient vers son père et demande:

— Ça fait combien de kilomètres, 60 milles?

— Euh!... Une centaine de kilomètres.

— Ça fait beaucoup...



La fameuse soirée arrive. Et quelle soirée! Avec le froid de

Sibérie qu'il fait à l'extérieur, les copains — et Richard — ont fait de vider quelques bonnes vieilles bouteilles qui jonchaient la dernière tablette de garde-manger depuis plusieurs mois. Depuis la mort de sa femme, Richard ne boit plus, ou presque.

"Ce soir, c'est une exception", s'est-il dit au début de la soirée. Pour une exception c'en fut toute une!

Dans son lit, François a rêvé à la veille de Noël qu'il vivrait le lendemain soir. Au réveil, à la physionomie réjouie de ses grands-parents. Du très beau et très gros cadeau que son père doit lui donner. (D'ailleurs, il a quand même bien remarqué, depuis quelques jours, l'énorme boîte enveloppée avec du papier rouge et enrubannée, sous l'arbre de Noël. Qu'est-ce que ça peut bien être? pensait-il constamment).

Dans son lit, François a également rêvé à ses quatre cousins et cousines: Isabelle, avec des grandes tresses; Louis, avec qui il joue le plus; Benoît et Danielle, eux, sont trop petits; il ne peut s'amuser avec, mais il adore les voir dormir, manger ou se faire changer leurs couches si souvent humides!



— C'est la veille de Noël. Il est 8h du matin. François sort de son lit. Mon Dieu qu'il y a des verres et des bouteilles vides sur la table de la cuisine et dans le salon!

Dans le but de faire une surprise à son père, une sorte de cadeau de veille de Noël, François ramasse à peu près tout ce qui traîne dans les deux pièces encombrées: il met de l'ordre, comme sa mère le lui avait si bien montré, jusqu'à l'aider.

Il ouvre la radio. On annonce qu'il n'y aura pas de tempête. "Ah! Papa sera content. On pourra facilement se rendre chez grand-papa et grand-maman. J'ai hâte!", murmure l'enfant.

Avant d'aller réveiller son père, François s'empresse d'aller faire son lit et de s'habiller. De cette manière, Richard perdra moins de temps avant de partir et sera encore plus fier de son fils...

Et, pendant qu'un chœur d'enfants chante "Sainte Nuit" à la radio, François entre dans la chambre de son père.

Le visage de François change tout à coup. Le lit n'est même pas défait et Richard n'est pas là!

— Papa, papa...! crie François.

Aucune réponse. François court jeter un coup d'œil dans l'entrée: l'automobile n'est pas là.

François est aussitôt enveloppé par une peur inexplicable. Il se met à gémir, à sangloter. "Papa m'a-t-il oublié? Mais non, ça ne peut pas! Il est probablement parti faire une commission ou m'acheter une surprise", imagine l'enfant,

assis, seul, sur une chaise de la cuisine.



De longues, longues minutes passent. Ça frappe à la porte d'en avant. "C'est papa qui a oublié ses clés!", espère François.

Un grand monsieur, au visage sympathique, entre et demande à parler à la maman de François.

— Maman est morte depuis un bon moment. Mais papa arrivera bientôt. Entrez, venez voir les beaux cadeaux emballés sous l'arbre de Noël, demande François.

Le grand monsieur sympathique, c'est un policier, habillé en tenue civile. Il cherche des mots et n'en trouve pas.

Dejà, son travail est difficile: annoncer à des étrangers, de purs étrangers, qu'un être cher vient de mourir. Cette fois, c'en est trop! Il ne peut pas le faire. Lui aussi a des enfants...

Le papa de François, aux petites heures du matin, était allé reconduire un copain chez lui. En revenant, il a brulé un feu rouge et... Il est mort sur le coup.

Le brave policier prend François dans ses bras et, même armé du meilleur courage, ne peut faire autre chose que de se mettre à pleurer et de serrer l'enfant très fort.

— Pourquoi vous pleurez, monsieur? C'est quoi votre nom?

François passe alors ses petits doigts sur les joues humides du policier.

— Je m'appelle Pierre. Je suis un ami de ton papa. As-tu des amis ou des oncles dans la région?

— J'ai grand-maman et grand-papa. C'est pas loin d'ici.



Pour le policier Pierre, la veille de Noël, c'est un voyage aller-retour chez les grands-parents de François. C'est également leur annoncer la mort accidentelle du papa de François.

Pour les grands-parents, la veille de Noël, c'est d'apprendre cette triste nouvelle, mais surtout de devoir l'annoncer à leur petit-fils.

Et, pour François, la veille de Noël, c'est à peu près comme un terrible cauchemar. L'an dernier, à pareille date, il était à demi-orphelin. Aujourd'hui, il l'est. Il vient de perdre ce qui lui restait de plus cher.

En arrivant chez ses grands-parents, François n'a même pas remarqué les deux grands arbres de Noël, un vert et un rouge, "comme les feux de circulation", lui avait dit son père la veille.

Ce ne sont pas des feux de circulation qui ont tué Richard. C'est un peu beaucoup la boisson, les fameuses bonnes vieilles bouteilles. "Ce soir, je fais une exception", avait également dit Richard. Et comment peut-on expliquer cette "exception" à un enfant de sept ans?

Ce 25 décembre, François n'a pas voulu réveiller son père. Il n'a pas ouvert un seul cadeau. Des larmes perlaient sur ses joues au moment où il s'est finalement endormi. Il tenait alors dans ses bras un oursin de peluche que ses parents lui avaient donné à l'âge de trois ans. "Lui, je vais toujours le conserver", s'est-il dit en se couchant.

Le Parti libéral à la croisée des chemins...

par Paul Bennett

Neuf mois après son accession à la direction du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan n'a encore réussi ni à rapatrier le débat constitutionnel sur la scène politique québécoise ni à assurer aux libéraux provinciaux le leadership de la campagne référendaire dans le camp fédéraliste.

En dépit de l'explosion de popularité qui a suivi la victoire de M. Ryan au congrès de leadership du PLQ, l'initiative du débat constitutionnel appartient toujours en cette fin de 1978, aux mêmes protagonistes que depuis novembre 1976: René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau.

Pourtant, durant sa campagne au leadership, M. Ryan n'a jamais caché que la question de l'autodétermination du Québec était une question à régler entre Québécois et que son entrée sur la scène politique avait pour but de combler le vacuum laissé par l'absence d'un chef de file du fédéralisme au Québec.

Le choix des Québécois quant à leur avenir constitutionnel sera fait sur la scène politique québécoise, et pas ailleurs, clame M. Ryan durant sa campagne. Tant que nous n'aurons pas vu clair à Québec même, rien ne pourra fonctionner de manière vraiment normale sur le plan canadien.

Pour M. Ryan, il fallait que les deux options fondamentales qui sont présentées aux Québécois le soient par deux partis exclusivement québécois. Alors qu'il était encore éditeur de l'Asp, il s'était même opposé avec virulence au "parachutage" de libéraux fédéraux, tels Jean Chrétien ou André Ouellet, à la tête des libéraux provinciaux.

Pourtant, durant toute la dernière année, c'est du côté d'Ottawa que sont venues, dans le camp fédéraliste, les initiatives et les propositions concrètes quant à l'avenir politique du Québec.

Ottawa

Sans attendre la fin des travaux de la Commission Pénin-Roberts, le gouvernement fédéral publiait, en juin dernier, un document intitulé "Le temps d'agir", dans lequel M. Trudeau faisait part de son intention ferme de procéder à une révision en deux étapes de la constitution d'ici 1981.

Ce document, qui proposait une série de réformes des institutions fédérales, fut suivi d'un projet de loi et servit de base de discussion lors de la réunion des premiers ministres provinciaux, à Regina, en août.

Parallèlement à la conférence de Regina, le ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang, proposait une nouvelle formule de rapatriement de la constitution. Puis, fin octobre, ce fut la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, à Ottawa, lors de laquelle les 11 premiers ministres acceptèrent de réactiver le processus de réforme de la constitution, sur la base de propositions fédérales sur le partage des pouvoirs.

Durant tout ce temps, le chef libéral québécois piétinait sur place, ne pouvant que "réagir" aux initiatives fédérales et aux prises

de position du gouvernement Lévesque. M. Ryan devait se contenter d'un "rôle de soutien" aux côtés des deux vedettes du débat constitutionnel.

Position constitutionnelle

Le rôle secondaire de M. Ryan dans ce débat public est attribuable à deux raisons principales: le retard des libéraux provinciaux à faire connaître le détail de leur position constitutionnelle et l'absence de M. Ryan de l'Assemblée nationale. L'un et l'autre de ces problèmes pourraient cependant trouver leur remède au cours de la prochaine année.

"Le temps presse pour définir les éléments d'une possible troisième voie susceptible de rallier non seulement les éléments très nombreux, voire majoritaires, qui cherchent actuellement dans cette direction, mais aussi de nombreux péquistes qui n'ont probablement opté pour le souverainisme que parce qu'ils ne voyaient rien venir à l'horizon."



Pour Claude Ryan, un pied dans la porte du salon de la race...

Cette déclaration de M. Ryan date de novembre 1977, alors qu'il prenait la parole au congrès d'orientation du PLQ. Plus d'un an après, le Parti libéral, sous sa gouverne, n'a pas encore défini cette "troisième voie".

Cette tâche avait été confiée à une commission constitutionnelle présidée par un avocat de Québec, M. Raymond Langlois, qui a confirmé au SOLEIL que le rapport de cette commission ne serait pas remis à M. Ryan avant mai prochain. Il ne sera donc pas rendu public avant l'été ou l'automne 1979.

M. Ryan a toujours expliqué son peu d'empressement à publier la position constitutionnelle de son parti par le fait que c'était le Parti québécois qui avait "jeté le gant" et que c'était d'abord à lui à préciser le contenu de sa thèse.

Entre-temps, les libéraux fédéraux et sur la scène provinciale, l'Union nationale formulaient des propositions concrètes, tandis que le PLQ, en prenant la tête du

Comité fédéraliste pré-référendaire, consacrait ses énergies à éviter l'éclatement de ce comité-parapluie composé de 14 organismes et partis disparates.

Encore récemment, le comité était déchiré par des dissensions internes entre représentants du PLQ et du mouvement Québec-Canada et son président, Me Michel Robert, devait confesser que l'organisation du comité était encore à faire.

Ryan candidat

L'autre handicap important de M. Ryan demeure son absence de l'Assemblée nationale, selon un sondage de popularité récemment publié par le fait que, de par cette absence de l'Assemblée nationale, il ne bénéficiait pas d'une exposition suffisante dans les médias.

Parti avec une légère avance sur René Lévesque au lendemain du congrès de leadership, selon un sondage de Radio-Canada, M. Ryan était peu à peu rejoint puis devancé par le premier ministre au cours des derniers mois. Le dernier sondage (CROP-La Presse), réalisé en novembre, accordait 37 pour 100 de la faveur populaire à M. Lévesque, comparativement à 30 pour 100 pour M. Ryan.

M. Ryan doit donc absolument faire son entrée à l'Assemblée nationale s'il veut remonter la pente dans l'opinion publique. La démission, il y a quelque temps, du député libéral d'Argenteuil, M. Zoël Saindon, lui en fournira l'occasion.

Car tant que M. Ryan ne sera pas sous le feu quotidien des projecteurs de télévision de l'Assemblée nationale, le premier ministre Trudeau continuera d'occuper l'avant-scène dans le camp fédéraliste et d'agir comme interlocuteur de René Lévesque.

Comme le pouvoir de M. Trudeau dans le reste du pays est plutôt vacillant et que le PQ a intérêt à ce que celui-ci disparaisse le plus tôt possible du décor, M. Lévesque voudra probablement laisser la voie libre à M. Ryan pour occuper tout le champ fédéraliste au Québec.

Si le gouvernement Lévesque désire ne laisser aucune chance à Trudeau lors des prochaines élections fédérales et veut que la question du référendum se vide entre Québécois au Québec, il est de l'intérêt du PQ de déclencher une élection partielle dans Argenteuil le plus tôt possible.

Quant à M. Ryan, après avoir réussi à restructurer le parti et à assurer ses assises financières, il pourrait enfin toucher du doigt son objectif, soit redonner aux libéraux provinciaux le leadership de la campagne contre le "oui" au référendum.

En réussissant à recueillir près de \$2 millions lors de sa récente campagne de financement populaire et en recrutant plus de 30.000 nouveaux membres, le Parti libéral du Québec a maintenant les moyens financiers et les effectifs pour se lancer dans la bagarre.

Il ne lui manque plus qu'un programme (un message) clair et une tribune pour le diffuser. L'un comme l'autre pressent. La campagne du référendum est prévue pour l'automne 79. Le décompte est déjà commencé.

sondage gallup

Logement: les Canadiens entièrement satisfaits

Depuis 10 ans, le nombre de Canadiens satisfaits de leur logement a augmenté de façon significative, de 60 pour 100 en 1968 à 86 pour 100 présentement.

A l'échelle régionale, c'est au Québec qu'on enregistre le plus de satisfaction (95 pour 100), tandis que

le nombre des satisfaits est moins élevé dans les provinces de l'Atlantique (79 pour 100).

On a demandé aux insatisfaits (13 pour 100) la raison de leur insatisfaction. Le groupe le plus considérable (4 pour 100 des interviewés) de cette catégorie a estimé

qu'il en coûte trop cher pour se loger ou faire l'entretien de son "home". Les autres facteurs mentionnés, par au moins 1 pour 100 de la population, ont été l'exiguïté, le voisinage insupportable, l'impossibilité de devenir propriétaire, le délabrement des lieux, etc. De toutes les gens contactées, 1 pour 100 était au paroxysme de l'exaspération et proférait que "tout était mauvais".

Ce sondage a été effectué au début de novembre, l'échantillonage de 1.046 adultes de 18 ans et plus, interrogée à la grandeur du Canada à leur domicile, est assez important pour prendre le pouls de la population, mais il faut tenir compte d'une possibilité d'erreur de 4 pour 100, en plus ou en moins, 19 fois sur 20.

La question était la suivante: "Diriez-vous que vous êtes satisfait de votre logement ou non?"

Le tableau ci-contre donne les résultats à l'échelle nationale en 1968 et en 1964, de même qu'un aperçu à l'échelle régionale à l'heure actuelle.

	Oui	Non	Ne sait pas
Nationale 1978	86	13	1
1968	60	34	6
1964	76	20	4
Régionale 1978			
—Atlantique	79	22	—
—Québec	95	5	—
—Ontario	83	16	2
—Prairies	82	14	4
—Pacifique	83	16	2

A noter que les pourcentages sont inscrits en chiffres ronds et que leur addition ne donne pas toujours 100

* Moins de 1 pour 100



Le choix des médecins de compagnies, "ce n'était pas la trouvaille du siècle!"



Le Soleil, Jean Vallières

"Les grandes manœuvres" viendront du Conseil du patronat...

Pierre Marois veut la fin du "massacre"



jacques samson

La CSN a dit: Non, non et non!

La FTQ, la CEQ et la CSD ont dit: Oui, si... le Conseil du patronat (CPQ) endosse la "philosophie" du livre blanc.

Le projet de loi sur la santé et la sécurité au travail contiendra de nombreuses modifications par rapport au texte du livre blanc. Le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, a confié la semaine dernière au SOLEIL que le droit à la représentation syndicale pour le travailleur serait reconnu dans le texte de loi, que le choix des médecins de compagnies serait révisé ("ce n'était pas la trouvaille du siècle", confesse-t-il, parodiant le premier ministre) et que le chapitre portant sur le secteur de l'industrie de la construction serait réécrit.

Il tient également à ce que soit précisée dans la loi que "personne" ne pourra accomplir un travail refusé par un travailleur qui se serait prévalu de son droit de cesser, sans être pénalisé, d'exécuter une tâche ou d'occuper un poste de travail qu'il estime, pour des motifs raisonnables et compte tenu des circonstances, constituer un danger imminent pour sa santé ou sa sécurité ou pour celle de ses compagnons de travail.

Il n'y aura pas de "scab" de la sécurité au travail.

Pas de compromis

La tournée d'information complétée par le ministre Marois lui a permis de rencontrer environ 6.000 travailleurs, estime-t-il. Ses convictions sur la nécessité d'une législation ferme pour mettre fin au "massacre" en milieu de travail n'en ont été que renforcées.

Le projet de loi dépassera le livre blanc en dépit des "vagues" qui soulèveront la chaloupe, selon son expression. Les modifications au livre blanc ont été directement de ses rencontres avec les représentants des travailleurs organisés et viennent combler, notamment, certaines attentes de la FTQ.

M. Marois s'attend à une stratégie d'opposition du Conseil du patronat. "A cela, je répondrai que je ne suis pas naïf.", écarte-t-il.

Il n'entend d'ailleurs pas modifier la procédure d'établissement des comités paritaires d'entreprise, chef de voûte de la réforme. Le ministre ajoute aussitôt, par contre, que le conseil d'administration de la nouvelle Commission de la santé et de la sécurité sera appelé à se pencher sur ce programme. Environ 8.000 établissements doivent être soumis au mécanisme de création des comités paritaires dès l'adoption de la loi. Ces établissements emploient environ 800.000 des 2.116.000 salariés au Québec. "Avec les services de santé, ajoute le ministre, on touchera quelque chose comme 1.200.000 hommes et femmes au travail. Un peu plus de 50 pour 100 de la population de salariés au Québec."

Un plancher

La loi sur la santé et la sécurité au travail ne sera qu'un plancher de négociations, soutient M. Marois. Dans tous les pays où de telles clauses existent, maintient-il, on a constaté un effet d'entraînement "vers le haut". Sur un échantillonage de 525 conventions collectives étudiées par une équipe du ministère, moins de 10 pour 100 contiennent une clause sur le droit de refuser un travail devant un risque imminent pour la sécurité ou la santé du travailleur. 90 pour 100 des travailleurs syndiqués n'ont

même pas ce droit actuellement. Ils vont négocier "du plus" à partir du plancher assuré.

La CSN poursuivra sa campagne de dénonciation du livre blanc et du projet de loi jusqu'en commission parlementaire. L'approche est trop différente de celle des ministériels pour que les seules précisions qu'apportera le texte de loi entraînent un changement radical de position.

La FTQ qui promettait faire preuve de beaucoup de vigilance ne devrait pas soulever de mouve-

ments de troupes, si ce n'est par l'intermédiaire du puissant Conseil des métiers de la construction qui ne sait encore trop à quoi s'attendre. Les travailleurs de la construction ont manifesté leur détermination de ne pas "manquer le bateau" lors du colloque spécial de la FTQ sur le sujet, en novembre.

Les "grandes manœuvres" viendront du Conseil du patronat. Pierre Marois s'attend déjà à une discussion "virile" au Conseil des ministres. Le patronat ne tolère jamais d'ingérence dans ses droits de gestion.

"So what?", demande un ministre à l'ombre

"So what?"

Super ministre! Un des boss!

Pierre Marois a appris à vivre et à travailler dans l'ombre. Son entourage considère qu'il occupe un poste ingrat. Lui fait "Bah!" et ajoute que "ça fait partie de la job".

Ignoré par l'opposition à l'Assemblée nationale, maintes fois écarté des tribunes publiques qui garantissent une couverture par les médias d'information, si ce n'est par le livre blanc sur la santé et la sécurité au travail, Marois poursuit son gros bonhomme de chemin, en coulisses.

Son "So what", il le répond à une question sur les dangers d'être ainsi tenu à l'écart de l'actualité, telle que conçue par les médias, d'être, probablement par stratégie de l'opposition, avancé-t-il, relégué à l'arrière-banc à l'Assemblée nationale.

"Si j'étais un carriériste politique, oui, je serais déçu. Peut-être que certains seraient malheureux." Il nie que son influence au sein du parti et du conseil des ministres en soit pour autant diminuée.

"Ce serait très mal connaître le parti!"

"Je n'ai jamais cherché de tribune pour dire que j'avais participé à l'élaboration de la loi 45, ou à celle des consommateurs, etc."

Ceux qui doivent le savoir, le savent sûrement.

Ca se tasse

Le rôle de ministre d'Etat ou "senior" correspond-il à ce qu'il imaginait après sa nomination?

"Oui!", répond-il catégoriquement. "De plus en plus", modère son attachée de presse, Lisette Lapointe. M. Marois avoue que les premières semaines furent difficiles, pénibles même. Les choses se sont tassées. Le sous-ministre qui, narquoisement, s'enquerraient s'il devait se "rapporter" au ministre titulaire ou au "super ministre" ne pose plus la question. Il a compris.

Toutes ces confidences sous le sceau du "out of record", aux dernières gouttes d'un café froid depuis plusieurs minutes.

"En 1976, je pensais tout faire en une année."

Et Chartrand?

Ces deux premières années de pouvoir politique n'ont pas fait oublier à Pierre Marois son passé de chevalier-fondateur des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) ou de procureur de la CSN. Il le rappelle à l'occasion. Pour expliquer sa ligne de conduite.

Michel Chartrand aussi ne l'a pas oublié.

"Michel!", lance-t-il, presque affectueusement. Son regard se perd. Les mots sont pesés un à un. Le ton est respectueux, grave.

"Michel a son langage à lui. Peu importe son vocabulaire, ça c'est des bricolages."

"Il y a des gens dans la vie, dans les moments d'évolution d'une société, qui précèdent cette évolution-là, qui l'animent en étant des espèces de consciences dans un domaine donné. Je pense que je suis ce dont je parle."



Le Soleil, Jean Vallières

"Ça fait partie de la job... Si j'étais un carriériste politique, oui, je serais déçu."

Ce monde-là, ce n'est pas tuable...



gilles lesage

On achève bien les chevaux.

Ce titre de film ahurissant m'est revenu en mémoire tout au long de cette semaine-marathon à l'Assemblée nationale. Pressés comme Cendrillon par une heure de tombée inexorable — le dernier coup de minuit, jeudi soir — les députés ont mis les bouchées doubles et triples pour passer à travers un feuilletton particulièrement lourd et substantiel.

De jour et de nuit, ces honorables représentants du peuple ont joué au super-bingo, les numéros de projets de loi défilant à un rythme interne que même les routiers de cette chère colline parlementaire ont peine à suivre.

Relançant les épithètes de l'opposition d'hier, l'opposition d'aujourd'hui dénonce avec emphase un évident manque de planification et de consultation entre les partis qui font les beaux jours et les longues nuits télévisées du Salon bleu; les mêmes libéraux et unionistes se font véhéments contre le maquis législatif, le fouillis, la confusion, sinon le "bordel"...

Renvoyant les explications du gouvernement de naguère, le gouvernement d'aujourd'hui prétend que l'opposition parle trop, surtout depuis que la télé est dans les parages, que ce sont les projets urgents qui ont prolongé les débats et que, de toute manière, les choses se sont bien améliorées: avant le PQ, on pouvait siéger seulement jusqu'à minuit, mais six jours par semaine et sans "dead line"; cette année, on a siégé durant plusieurs nuits, mais pas le samedi et tout devait prendre fin jeudi soir, comme le beau rêve de Cendrillon...

Epuisant, frustrant, incohérent

Quoi qu'il en soit de cet embêcle, il n'en reste pas moins que ce régime d'enfer est injuste pour tout le monde, en plus d'être épuisant pour les députés, frustrant pour les journalistes, et de donner un sentiment d'incohérence aux chers téléspectateurs.

Ces messieurs dames sont forts et solides, mais ce ne sont pas des robots et, passé minuit, le rendement va décroissant. Les séances nocturnes qui étaient heureusement disparues du paysage depuis cinq ans devaient retourner aux limbes, une fois pour toutes.

Quant aux journalistes, on peut en dire tout le mal qu'on veut, mais il leur est impossible de rendre compte de façon intelligente des débats quand ils se poursuivent presque sans interruption en trois ou même quatre salles différentes en même temps; ils n'ont pas le don d'ubiquité et ne sont pas imperméables à la fatigue. Et les employés de l'Assemblée qui voient le supplice se prolonger et perdurer...

Quant aux citoyens qui veulent savoir ce qui se passe au Salon de la race — combien sont-ils, les braves, en cette vigile de Noël? — j'ai l'impression qu'ils doivent trouver la chose à la fois ridicule et abracadabrante, tant cet engorgement traditionnel des fins de sessions est fait d'incohérences mêlées de burlesque.

Et pourtant, ils continuent de parler, les députés, presque jusqu'à la laryngite aiguë s'il le faut, comme ce cher M. Jean Garon, le "cure Labelle" de l'Agriculture, ou comme le vieux lion de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, qui triche impunément son régime médical. Le sprint devient marathon, le marathon se transforme en course à obstacles et en lancer de javalots!

De la bonne besogne

Malgré cette avalanche aussi régulière, hélas, que les saisons

d'été et d'hiver, aussi chronique que la Saint-Jean et Noël, force est de reconnaître que l'Assemblée a abattu de la bonne besogne cette année. Si l'on met en parallèle le discours inaugural du 21 février et le bilan dix mois plus tard, le nombre et l'importance des mesures qui ont subi la "sanction royale" est impressionnant.

A côté de l'envahissante "protection" tous azimuts (environnement, Amérindiens, consommation et recours collectif, terres arables), il y a eu la création de la Société nationale de l'amiante (et le débat qui s'amorce sur l'expropriation de l'Asbestos Corporation), les réductions fiscales et le coup fourré de la taxe de vente, diverses mesures relatives au troisième âge, et le reste.

Cette session, avait dit M. René Lévesque en substance, sera celle de la relance économique, et de la décentralisation de l'aménagement. En dépit d'efforts louables, la première demeure problématique et conjoncturelle, tandis que les seconds ont lancé leurs premiers vagissements en toute fin de session, en catastrophe.

Des ratés

Des ratés, il y en a eu quelques-uns: le dossier de la santé et de la sécurité au travail continue sa difficile gestation, de même que les normes minimales de travail; la réforme électorale et parlementaire est en panne et le ministre d'Etat, M. Robert Burns, en déroute sinon en disgrâce; l'enseignement en voit de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; la condition féminine n'a pas fait le bond attendu vers l'égalité et l'indépendance. Madame Lise Payette veille au grain, dit-elle.

Quant à la raison d'être de ce gouvernement — la souveraineté-association — on n'est guère plus avancé en fin d'année qu'il y a douze ans. Bien sûr, la loi 92 sur la consultation populaire (le référendum) est adoptée, mais on ne sait pas encore quand elle sera mise à l'essai et on ne connaît rien de la fameuse question.

La aussi, si les pequistes ont raison de clamer que la troisième voie de M. Claude Ryan reste hypothétique, eux-mêmes ne brillent pas par la transparence la plus pure, accapares qu'ils sont par une stratégie enrobante, livrée pieds et poings liés à l'aile dite "réaliste" du PQ.

Le grand débat sera de toute évidence celui de 1979 et de 1980, et s'il y a un remaniement ministériel, il sera fait dans cette perspective, à la fois exaltante et périlleuse.

Bref, en dépit de son évidente bonne volonté, le gouvernement n'a pu faire l'économie du rouleau compresseur aberrant et le souci de l'image, imposé par la sacro-sainte télé, a pris le pas, en fin de course essoufflante, sur la cohérence du contenu. En juin et en décembre, le taux de productivité des députés subit une forte pression vers la hausse, ce qui n'est certes pas à dédaigner mais devrait se faire dans des conditions plus normales et équitables pour tous.

Chevaux hors piste...

Depuis le temps qu'on parle de moderniser le régime parlementaire, de le harnacher en quelque sorte, il serait à peu près temps que l'on s'y mette, à moins que l'on veuille le tuer... par le ridicule. Ou que, machiavéliques, on tente de prouver qu'un régime présidentiel serait plus approprié au Québec, comme le propose d'ailleurs le programme du PQ, dans un tout autre contexte il est vrai.

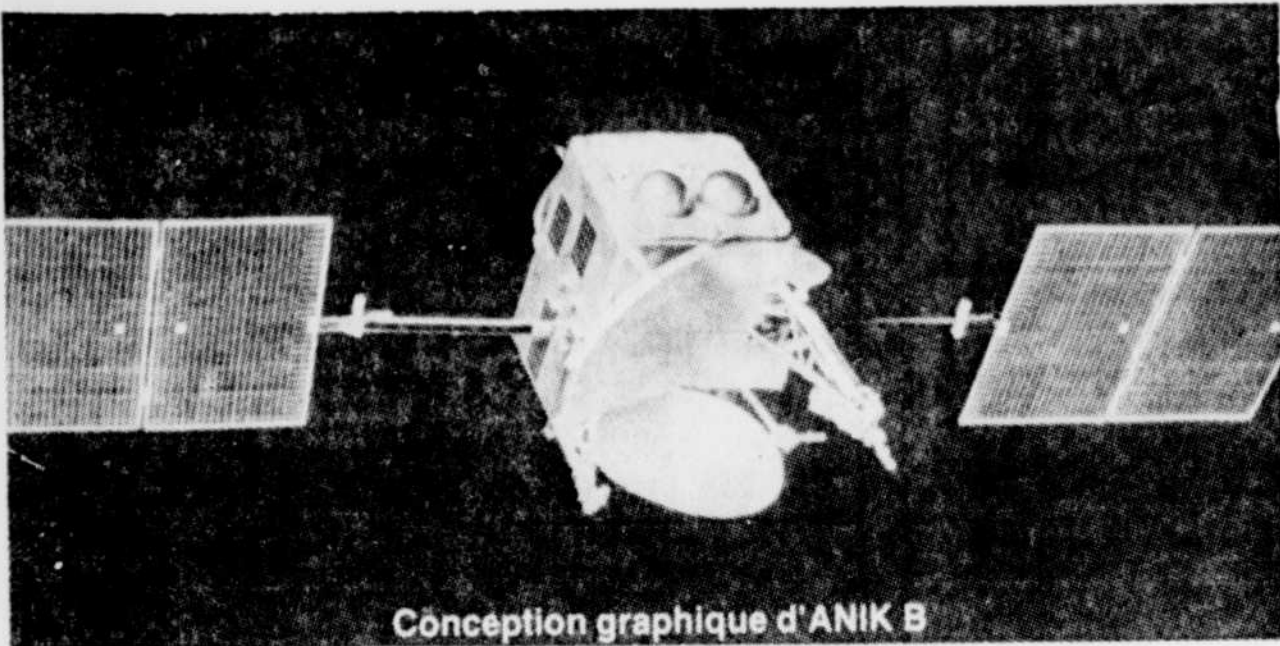
On achève bien les chevaux, disait le titre d'un film hallucinant. Le film télévisé des débats de l'Assemblée a pris fin subitement, les chevaux ont quitté la piste de course pour des lieux moins orageux et personne n'a dû les achever.

Ce monde-là, ce n'est pas tuable!



A l'ouverture de la session, le sourire était de rigueur. Après le marathon de fin de session, les chefs des partis politiques perdent quelque peu de leur bonne humeur...

science



Côncption graphique d'ANIK B

Anik B, le dernier-né des satellites canadiens, pèse 1,015.7 kg (2,035 livres) sur terre et 470.2 kg (1,045 livres) dans sa position orbitale. Il est stabilisé dans l'espace par un mouvement rotatoire triaxial alors que les trois satellites Anik A sont des satellites à stabilisation gyroscopique comme une toupie. Chez Anik B, c'est le mouvement gyroscopique interne qui stabilise le satellite. Les satellites à stabilisation triaxiale sont plus difficiles à mettre en orbite et à maintenir en position dans l'espace. Les capteurs solaires du satellite contrôlent les moteurs des voilures qui maintiennent toutes les cellules solaires exposées aux rayons du soleil. Le corps du satellite est doté de deux antennes dirigées vers la Terre et qui "illuminent" le Canada jusqu'au 80e degré parallèle nord. Les antennes et douze canaux embrassent une zone de diffusion dans la bande de fréquence 6/4 GHz et une autre sur la bande 14/12 GHz. En orbite, Anik B a une longueur déployée de 11.5 m (37 pieds). La position qui lui a été assignée dans l'espace est de 109° de longitude ouest (North-Battleford, en Saskatchewan) et il est en orbite à l'Equateur.

Anik B permettra de faire de nombreuses expériences

par Claude TESSIER

Anik B, le neuvième satellite canadien lancé avec l'aide de la NASA à Cap Canaveral, le 12 décembre, a subi mardi une série de corrections et de réorientations qui l'ont transféré d'une orbite quasi-circulaire où il était à une altitude de 35,770 km d'altitude (22,250 milles).

Ses douze émetteurs—récepteurs de 6.4 GHz et de 14.12 GHz entreront en service commercial en mars après avoir subi d'ici là une série de tests. Anik B est destiné aux sociétés exploitantes de télécommunications et à des radiodiffuseurs. Par exemple, un de ses douze canaux est capable de diffuser un programme de télévision couleur avec signal audio connexe, ou jusqu'à 960 circuits téléphoniques à sens unique.

Mais on compte sur Anik B pour réaliser aussi un certain nombre d'expériences dont les détails restent à préciser. On veut tester au sol, par exemple, de petites stations de un mètre de diamètre qui permettraient de recevoir directement du satellite à la maison des émissions de télévision.

Le Québec

Le ministère des Communications du Québec coordonne les organismes québécois qui parraineront des expériences au cours des deux prochaines années avec Anik B. Le ministère de l'Éducation se propose des essais scolaires (cours, échanges de documents, d'images) entre une école de Montréal et l'école de LG-2 à la baie James. En 1980, la commission scolaire Katimavik du Nouveau-Québec veut relier pendant sept à huit mois des villages inuit pour la transmission des cours réguliers et d'émissions télévisées.

L'université de Montréal se livrera à des expériences en télémédecine par l'extension de services de consultations entre l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal et l'hôpital de LG-2 qui accueille les accidents du travail des chantiers. En 1980 et en 1981, l'université du Québec accentuera sur son réseau le téléenseignement, les communications en informatique, la télédocumentation et la gestion. Une proposition de l'université Laval et du ministère

des Richesses naturelles porte sur l'interprétation comparative de données sur la télédétection.

En 1980, il est question d'introduire la télévision communautaire dans quatre villages inuit. Il y aura production, transmission et réception d'émissions réalisées sur place et d'autres importées du sud sur cassettes mais qui s'intègrent aux besoins culturels des autochtones.

Téleglobe, de Montréal, et l'université McGill feront des études de propagation des ondes du satellite dans des conditions climatiques diffi-

ciles comme durant les orages, par exemple. Au moins dix-sept groupes et organismes au Canada se serviront de Anik B pour mener des expériences.

Au cours du mois d'octobre, le ministre des Communications Jeanne Sauvé a annoncé un programme fédéral de \$20.4 millions en faveur des industries de pointe du secteur spatial. Il servira surtout à améliorer les laboratoires David Florida du ministère à Ottawa. La construction de Anik B a coûté \$20 millions et son lancement par la NASA \$20 millions.

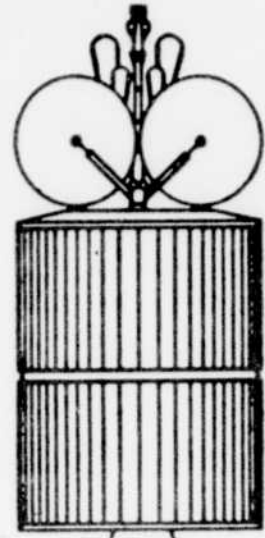
Un 9e satellite canadien

Le Canada a mis sur orbite son 9e satellite il y a quelques jours. Il rejoint les 2,000 autres lancés dans l'espace depuis 1957. Le bilan chiffré jusqu'en 1977 révèle que l'URSS avait lancé 1,163 satellites, les USA 847, la France 16, la Grande-Bretagne 11, le Japon 10, le Canada 8 (9 maintenant), la Chine 7, l'Allemagne 7, l'Italie 4, l'Indonésie 2, l'Australie 2, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Inde en avaient chacun un en 1977, l'OTAN 4, l'Agence spatiale européenne 9 et Intelsat 22. Depuis, quelques autres satellites se sont ajoutés à la liste.

Le Canada est dans la course aux satellites depuis plus de 15 ans et son effort a surtout touché aux télécommunications par satellite.

rience acquise a permis le développement des satellites Isis I et Isis II équipés d'un matériel plus complexe. Isis II est encore opérationnel.

évaluer les possibilités d'amener la télévision à de petites stations terrestres de coût modique. L'engin spatial connu aussi sous le nom de Hermes avait été muni d'émetteurs puissants dans la bande 14/12 GHz et l'expertise a servi à la construction d'autres satellites Anik. Fruit d'un accord canado-américain, le développement de ce satellite lancé en 1976 a permis de développer davantage l'industrie canadienne spatiale. Hermes, d'une valeur de \$60 millions, est présentement dans une étape intensive de six mois d'expérience en télédiffusion directe par satellite car sa vie utile tire à sa fin.



Intelsat IV

Les satellites internationaux

Intelsat est un système commercial mondial de télécommunications par satellite. Le Canada est membre de ce consortium international avec 93 autres pays. Les satellites de l'organisation Intelsat (plus de 22 satellites — USA) sont utilisés par Téleglobe Canada, une société de la Couronne fédérale, pour les liaisons avec les pays européens et asiatiques. A la fin de 1976, plus de la moitié des 750 circuits téléphoniques et 450 circuits télégraphiques qui relient le Canada au reste du monde utilisaient les satellites Intelsat. Les Jeux olympiques de Montréal furent transmis dans le monde par Intelsat.



Le STT devenu Hermes

Le Satellite technologique de télécommunications (STT) a surtout servi à



Alouette 1 1962



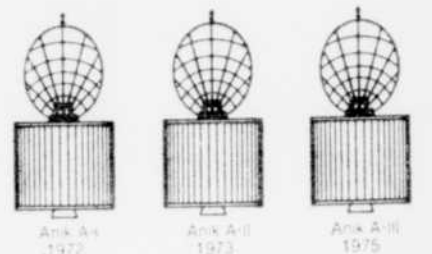
Alouette 2 1965



Anik 1 1969



Anik 2 1971



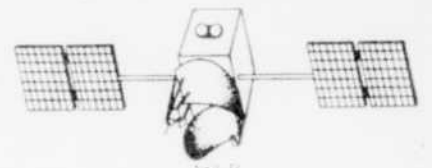
Anik A-1 1972



Anik A-2 1973



Anik A-3 1975



Anik B 1978

Les satellites Anik

Anik I, lancé au centre spatial Kennedy, le 9 novembre 1972, a été le premier système national de satellites géostationnaires de télécommunication dans le monde. Les Anik ("Frère" en esquimaud) sont des satellites commerciaux de 12 canaux. Les premiers de la série arrivent au bout de leur vie utile. C'est pourquoi il a fallu en lancer d'autres. Anik B est l'un de ceux-là. Anik B sera le précurseur des satellites Anik C et parmi les premiers du monde à représenter la deuxième génération de satellites commerciaux de télécommunication. Le premier satellite Anik C sera lancé en 1981.

brefs

Hausse de certains cancers

(UPI) — Une étude conduite en Colombie-Britannique semble démontrer une hausse incidente des cancers de la levre, de la peau et des poumons. L'étude démontre en effet que le cancer de la levre a augmenté de 157 pour 100 chez les hommes et 97 pour 100 chez les femmes. Il y a eu hausse de 40 pour 100 du cancer des poumons chez les femmes mais par contre une baisse de 3 pour 100 chez les hommes. L'incidence à la hausse chez les femmes serait attribuable à l'usage du tabac.

Une première

(AFP) — Une trentaine de géophysiciens, spécialistes de la magnétosphère, se sont réunis au centre spatial Goddard à Washington pour étudier, pendant une semaine, son comportement. C'est la première fois que des scientifiques, travaillant habituellement de manière isolée, sont réunis pendant plusieurs jours pour un travail en commun.

Une découverte

(AFP) — Un squelette de rhinocéros et des ossements de deux oiseaux vieux de quinze millions d'années ont été découverts à Shangwang, village montagnard de la province de Shantung, en Chine continentale. Découvert en août dernier, le fossile du rhinocéros, d'une race maintenant disparue, ressemble à l'animal contemporain à l'exception de sa dentition et de la taille de son corps et de ses pattes. L'oiseau, lui, ressemble à un pigeon avec cependant des modifications mineures.

Moins de sévérité

(AFP) — A compter du 2 janvier 1979, la réglementation américaine en matière de manipulation génétique sera modifiée dans le sens d'un plus grand libéralisme. Le Secrétariat à la Santé et l'Institut national de la santé lanceraient un programme d'études à long terme sur les risques potentiels présentés par ce type de recherches encore très controversées. La réglementation extrêmement stricte édictée en 1976 pourra être modifiée car il apparaît à la suite des expériences faites, que les dangers envisagés au départ sont beaucoup plus problématiques qu'on ne le pensait. C'est M. Joseph Califano, secrétaire américain de la santé qui le dit.

Méthode anti-torture

(AP) — Une équipe de médecins danois du groupe de recherche anti-torture a mis au point une nouvelle méthode qui devrait rendre pratiquement infaisible la détection de la torture à l'électricité, même si la victime de tels sévices n'en porte pas de marques visibles. A ce qu'il semble, les chocs électriques provoquent certains changements caractéristiques dans les tissus de la peau. Il serait possible de les reconnaître au microscope.

Autre menace

(AFP) — Les travailleurs des usines fabriquant de la fibre de verre sont tout aussi menacés par le cancer des poumons que ceux employés dans les usines d'amiante, selon un chercheur japonais. Les premières constatations indiqueraient de plus que la fibre de verre cause ses effets plus rapidement que l'amiante dont les cancers ne se développent qu'au bout de 20 à 30 ans.

cette année j'en profite tranquille

Le centre d'achats
Place des Quatre-Bourgeois
sera ouvert dès 1 heure, le
LUNDI 26 décembre.
Vous y trouverez des aubaines
jamais vues en 1978.

on est 57 à vous choyer

place des XXXXX
des quatre-bourgeois

Angle sud Quatre-Bourgeois
et boul. Duplessis.

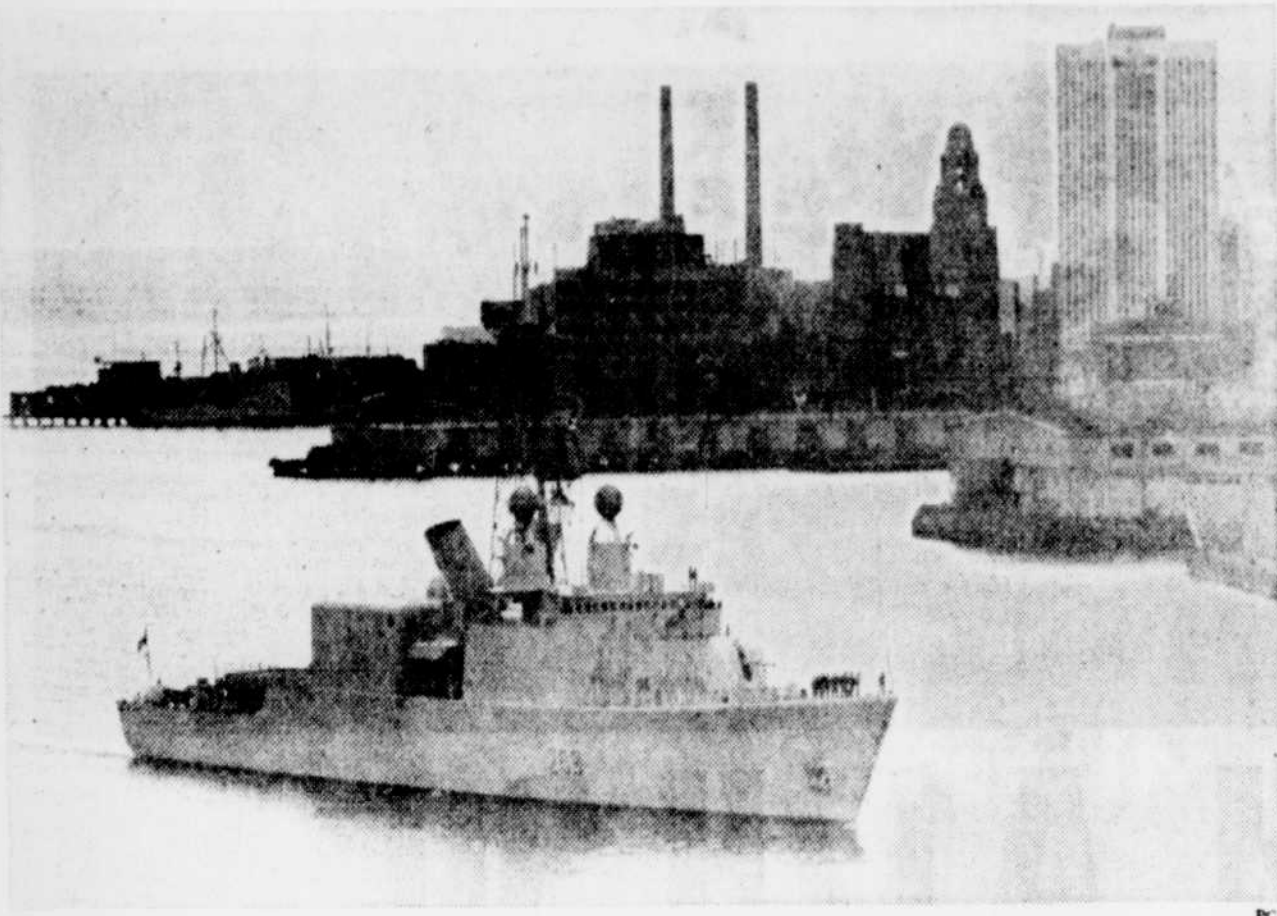
K. MART
CENTRE AUTO
LE CANTON BRICOLEUR
HYPERMARCHÉ
PHARMACIENNES JEAN COUTO
YVETTE TREMBLAY INC.
CHAUSURES GAGNON & FRÈRE INC.
CHARTON MANUFACTURIER DE TEXTILE
RADIO SHACK
O'REILLY SPORTS
LEON GAGNON INC.
LANE AUSTRAL

BOUTIQUE JOYE
REIMANUS
PAPIETERIE ECOND
SALON LE COUPLE
NETTOYAGE NET TOS
LE ROYAUME DU DISQUE
CAUSE-CROUTE PIR NIK
COMALTA INC.
ENCADREMENTS STE ANNE INC.
LE RAMON INC.
MATHÉ-ENNE-BÉDARD INC.
LE PYRAMIDE INC.

RESTAURANT LE BAHUT INC.
A. DE BLOIS
LIBRAIRIE GEMINI ENR
BRASSERIE VOLKS BRAUNHAUS
LA CHOCOLATERIE INC.
STE-KOY PET SHOP
G. H. DESCHÊNE & FILS INC.
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
LE POINT EXPRESS INC.
BOUTIQUE MIMI ENR
BONNIE & CLYDE
LE COFFRET

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS
MULTI-DELICES
PILE DU FACE
MON BALUCHON
CAISSE CROÛTE CIRCUIT
LOTO QUÉBEC
LES VOYAGES ULYSSE INC.
TAILLEUR SAM
TABAC LES BOURGEOIS
BOUTIQUE LA BESSONE
GEJAC INC.

LES AFFAIRES FUTURISTES RAL
LE PERMANENT
LA RUCHE ARDENTE
CHAUSURES PAN-FAN INC.
G. S. PIERCE INC.
LE BOUT D'OR
LÉCHEVÊQUE
JEAN GARCIA
CAFÉ EN GRANS



Le HMCS Algonquin alors qu'il entrait pour la première fois dans le port d'Halifax, en 1973. Le radar de ce navire est plus puissant que celui qu'on a utilisé pour guider les satellites américains vers Mars et Vénus.

Halifax souffrirait de pollution par micro-ondes

HALIFAX (PC) — Des émissions radio-électriques à haute puissance perturbent le fonctionnement d'ordinateurs valant plusieurs millions de dollars dans des immeubles du centre-ville de Halifax, où travaillent des centaines de personnes, et les constatations préliminaires indiquent que la marine pourrait être en partie à l'origine du problème.

Ainsi, la Nova Scotia Power Corp., société hydro-électrique, éprouve de sérieux ennuis avec ses ordinateurs géants depuis qu'elle a déménagé en 1974 son centre d'informatique dans un immeuble à bureaux situé dans le port, soit un an après l'arrivée du dernier des destroyers porte-hélicoptères de la classe 280.

Les ordinateurs et autres appareils du même type opèrent à Halifax dans des conditions extrêmement difficiles, a déclaré M. Lyle Bates du ministère fédéral des Communications.

Les techniciens de la marine et les spécialistes de la NSCP ont effectué conjointement des essais en rapport avec les radiations émises par les puissants radars des nouveaux destroyers, appareils plus puissants que ceux utilisés par la NASA pour guider des vaisseaux spatiaux vers d'autres planètes.

On s'est aperçu que le problème disparaissait lorsqu'on débranchait l'émetteur radar. Dès la reprise des émissions, l'ordinateur tombait de nouveau en panne.

Phénomènes

Plusieurs phénomènes reliés aux micro-ondes ont été signalés ailleurs au pays:

— Un poste de télévision de Halifax a quitté les ondes pendant 30 minutes.

— A Toronto, les inspecteurs du gouvernement fédéral ont effectué des études dans la région métropolitaine pour mesurer la "pollution par les micro-ondes".

— Un aviculteur du nord de Winnipeg affirme que ses poulets ont commencé à perdre leurs plumes peu après l'installation d'un relai micro-ondes près de sa propriété.

— Les signaux de radar de certains navires se sont réfléchis sur l'atmosphère et sont apparus sur des écrans de radar comme des "immeubles volants".

Bien que la ville de Halifax soit littéralement bombardée de radiations provenant des radars militaires et d'autres sources de micro-ondes, on ne connaît que très peu les effets à long terme de ces radiations sur les humains.

Selon le directeur des services de radiothérapie au Victoria General Hospital de Halifax, le Dr J.E. Aldrich, les études sur les radiations non ionisantes provenant de l'équipement de communications sur micro-ondes et des systèmes de radar sont loin d'être concluantes.

Il y a eu des cas de travailleurs qui sont passés accidentellement devant ces antennes paraboliques et qui ont souffert de la nausée et peut-être même d'une cécité temporaire et de maux de tête, a dit le Dr Aldrich, ajoutant que la plupart de ces symptômes semblaient cependant de nature temporaire.



pour nous les enfants sont très importants

Notre section "pour les petits spectateurs du petit écran" sélectionne les meilleures émissions éducatives et récréatives pour les jeunes. Nous offrons aussi des jeux, mots croisés et labyrinthes... pour votre patience et votre plaisir.



40¢

RÉSERVEZ VOTRE EXEMPLAIRE MAINTENANT!

norman

Fête Noël

mardi le 26 décembre

25%

de réduction sur

Toute

notre marchandise même sur celle déjà réduite! Une occasion très spéciale!

Venez fêter chez nous mardi

à partir de 13:00 hres dans nos quatre magasins Norman



4 BOUTIQUES



CENTRE JADIS, CHARLESBOURG

MARDI DE 13H. À 17H.30

LE 26 DÉCEMBRE

20%

PARTOUT ET SUR TOUT

SUR LES PRIX MARQUÉS

20% DE RABAIS À LA BOUTIQUE **Gallé** **MODE**

SUR LES ARTICLES DÉJÀ EN SOLDE

20% DE RABAIS À LA BOUTIQUE **Gallé** **SPORT**

DÉPÊCHEZ-VOUS...

20% DE RABAIS À LA BOUTIQUE **Gallé** **HOMMES**

PREMIERS ARRIVÉS... PREMIERS SERVIS...

20% DE RABAIS À LA BOUTIQUE **Gallé** **AUBAINES**

ACHATS AUX 4 BOUTIQUES GALLÉ SEULEMENT

+ 10% DE RABAIS pour les **65** ans ou plus...

sur présentation d'une preuve d'identité un 10% de rabais additionnel vous sera remis sur vos achats aux 4 boutiques Gallé

NOUS HONORONS LES CARTES
CHARGE X ET MASTER CHARGE



4 BOUTIQUES GALLÉ CENTRE JADIS, CHARLESBOURG

Le "Grand Schtroumpf"
sera sur les lieux pour
distribuer de nombreux albums
et macarons, dès 13h le mardi
26 décembre seulement.

débutant
à
13h00
le 26
décembre
jusqu'au
30 décembre

Profitez-en pour être parmi
les chanceux qui feront
prendre leur photo
avec le "Grand
Schtroumpf".

RESTAURANT LA PAUSE

Vous offre
pogo à **.50**
orangeade **.30**

KAROL SMOKED MEAT

Spécial du jour
Soupe du jour, Smoked meat garni, servi avec frites, salade de choux et cornichons, thé et café. **\$2.95**

Restaurant Bertollo

Soupe à l'oignon gratinée
Filet mignon
Tarte sucre, café **\$5.95**

628-6717 BRASSERIE JADIS

REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES
Incluant la soupe **\$1.99**
En vedette tous les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
André Bouliane
Animateur, chanteur et musicien

BUFFET DU COIN SPECIAL DU JOUR

\$1.99

RESTAURANT FORTUNE

Poulet aux amandes
Nouilles au poulet
Spore Ribs sweet and sour et boisson gazeuse **\$2.59**

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**
628-3785

TD
BANQUE TORONTO
DOMINION
628-5065

SUPERMARCHÉ
Dominion

**VOYAGES
ET
SAFARIS**
L.S.M. QUEBEC INC.
628-9191

Montreal Trust
Services immobiliers
628-8383

LES SPECIALITES
Bardou
623-5416

**COIFFURE
MASCULINE
salon jadis**
627-1398

**SALON
MICHOU**
COIFFURE POUR DAMES
626-4171

**NETTOYEUR DE LA
CAPITALE**
Nettoyage de pantalons **\$1.25**
Rég. \$1.65 pour
Habits 2 pièces **\$2.25**
Rég. \$3.25 pour
A Jadis seulement

Les perspectives de l'économie atlantique

HALIFAX (PC) — Des chefs d'entreprise des provinces atlantiques ont fait part, hier, de leurs préoccupations concernant la perspective des affaires pour l'an prochain.

M. Don McVey, président de la chambre de commerce de la région atlantique, a dit qu'il était confiant que tout irait bien.

Selon un rapport publié par la chambre de commerce canadienne cette semaine, le rythme de croissance de l'économie serait de cinq pour cent l'an prochain, chiffre faible en raison du ralentis-

sement prévu aux États-Unis.

Dans une interview qu'il a accordée hier, M. McVey a avoué être un éternel optimiste. Il est d'opinion que les sombres prédictions sont peut-être la cause du ralentissement de l'activité que connaît la région. L'attitude que l'on a, dit-il, peut faire la différence entre la réussite et l'échec.

Pour ce qui est du bon côté des choses, explique-t-il, l'industrie papetière se porte bien et, en ce qui concerne la

peche la perspective est bonne.

M. McVey reconnaît cependant que la pression sur l'économie régionale depuis l'annonce du renchérissement du prix mondial du pétrole, se répercutera sur l'économie de la région atlantique.

De son côté M. Hether, président de Maritime Life Assurance Co., est d'avis que les fortes importations du pays et la dépréciation du dollar canadien rendront le problème de l'inflation difficile à résoudre.

Jack Horner met en doute les prédictions des fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Jack Horner, a déclaré hier que des fonctionnaires de son ministère étaient ultra-conservateurs en prédisant que la faiblesse de l'économie américaine, l'an prochain, pourrait avoir des conséquences malheureuses sur les exportations canadiennes aux États-Unis.

M. Horner a dit qu'il n'était pas d'accord avec les prédictions publiées jeudi par son ministère, suivant lesquelles la croissance économique des États-Unis baisserait beaucoup plus bas que le taux de 5 pour 100 cette année.

M. Horner a expliqué à M. John Crosbie, conservateur de Terre-Neuve, que les fonctionnaires ont tendance à faire des prédictions peu risquées.

Les exportateurs canadiens expédient aux États-Unis environ 70 pour cent de leurs marchandises et tout ralentissement de l'économie américaine les affecte.

Le ministre, contrairement à ses fonctionnaires, a confiance que nos exportations vers les États-Unis seront considérables parce que nos marchandises y sont meilleur marché du fait de la dépréciation du dollar canadien.



Le ministre Jack HORNER

AVIS À NOS ANNONCEURS

Veuillez prendre note que Le Soleil ne sera pas publié lundi et mardi, les 1er et 2 janvier 1979. Afin de vous assurer de la parution de vos annonces, nous vous prions de consulter le calendrier suivant:

DATES DE PARUTION	DATES LIMITE DE RECEPTION
3 janvier	27 décembre
4 janvier	28 décembre
5 janvier	29 décembre

AVANT 16h30

La direction

LE SOLEIL



SYNDICAT PROFESSIONNEL DES
PODIATRES DU QUEBEC

Le podiatre est un professionnel de la santé, lequel a pour objectif de traiter toutes les affections du pied en vertu de la Loi sur la podiatrie sanctionnée en 1973.

Ce spécialiste est également habilité pour prescrire et/ou recommander un traitement ou une thérapie qu'il jugera nécessaire pour le bon fonctionnement des pieds, lesquels trop souvent sont négligés par celui qui en souffre.

Suite à certains examens, tel que l'examen biomécanique, le podiatre est en mesure de recommander un orthèse podiatrique afin de compléter le bon fonctionnement et le confort de l'appareil locomoteur.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète et officielle des membres inscrits au tableau du Syndicat Professionnel des Podiatres, parmi lequel, vous trouverez sûrement un podiatre se situant dans votre quartier.

ADAMS, Simone 806, rue des Ursulines Trois-Rivières, Qué.	ALLARD-Roberge, Pierrette 335, rue St-Joseph est Québec, Qué.	BECOTTE, Pierre 26, rue Notre-Dame est app. 5 Victoriaville, Qué.	BOSSE, Madeleine 609, boul. Charest est Québec, Qué.
BOUCHARD, Roger 894, boul. des Chênes Beauport, Qué.	COUTU-Labelle, Thérèse 383, 7e Rue Shawinigan, Qué.	DERY-Gillette, Claudette 7944, av. de Lombardie Charlebourg, Qué.	FOURNIER, Gilles 579, boul. Bois-Francs Arthabaska, Qué.
GASOURY, Hélène 754, St-Alexandre Val-de-Croix, Qué.	GRAN, Jacques H. 2511, boul. Laurier Sainte-Foy, Qué.	HEBERT, Jean-Pierre 1225, 15e Avenue Shawinigan-Sud, Qué.	LABRECQUE, Angèle 1458, rue des Pins Rivière-du-Moulin, C.P. 425 Chicoutimi, Qué.
LAMBERT, Jean-Guy 122, rue St-Jean Drummondville, Qué.	MORISSETTE, Françoise 98, rue St-Germain ouest Rimouski, Qué.	OTIS, Lucille 487, boul. Charest est Suite 101, Québec, Qué.	PELLETIER-Ouellet, Lucienne 901, avenue Paradis Sainte-Foy, Qué.
ROUSSEAU, Eloi 104, 12e Avenue C.P. 697, La Pêche, Qué.	ST-MARTIN, Aline 590, boul. St-Cyrille ouest Québec, Qué.	TREMBLAY, Danielle 1458, boul. St-Cyrille ouest Québec, Qué.	VANDAL, Lise 265, rue de l'Anjou Québec, Qué.

VILLENEUVE, André
2811, boul. Laurier
Sainte-Foy, Qué.

économie

Le 2 janvier

Le beurre augmentera de 5 cents la livre

par Marc LESTAGE

Le gouvernement canadien vient d'accorder une hausse de 52 cents les 100 livres de lait aux producteurs, qui sera récupérée par une augmentation de 5 cents la livre de beurre (\$1.32) et de 4 cents la livre de poudre de lait (78 cents) à compter du 2 janvier 1979.

Cette augmentation portera à \$12.94 les 100 livres le prix objectif consenti aux producteurs. La hausse était due aux producteurs depuis le mois d'août 1978, en vertu de la formule d'ajustement des prix du lait de transformation décretee dans la politique laitière à long terme de 1975.

Le gouvernement a tardé à faire bénéficier les producteurs de cette hausse afin de ne pas compromettre les effets du programme de promotion du beurre qui s'est déroulé tout au long de l'automne.

La période d'avant Noël constitue en effet une période particulièrement importante de vente de beurre et c'est ce moment que le Bureau canadien des produits du lait avait choisi pour mener son offensive publicitaire sur le beurre.

Vous connaissez maintenant la chanson: "Le beurre c'est bien meilleur comme de raison", que nous ont trébuché les publicitaires du bureau canadien au cours des derniers mois.

A compter du 2 janvier, le beurre sera évidemment toujours aussi bon pour "dorer les champignons, sur les légumes, ou sur les pommes de terre au four", mais malheureusement il coûtera plus cher.

Théoriquement, la hausse de prix ne devrait être transférée aux consommateurs qu'au moment où tout le beurre présentement en inventaire aura été vendu et que le beurre fait à partir du lait acheté des producteurs au nouveau prix de \$12.94 aura été mis en marché.

L'expérience nous enseigne toutefois qu'il n'en sera rien et que la hausse va bel et bien s'appliquer dès le début de 1979.

En ce qui concerne la poudre de lait, l'augmentation de 4 cents portera son prix de vente au détail à 78 cents la livre. C'est grâce à ces deux augmentations que le gouvernement canadien espère "collecter" les 52 cents d'augmentation qu'il vient d'accorder aux producteurs pour leur lait.

Avec 100 livres de lait, il est possible de faire 4 livres de beurre et 8 livres de poudre de lait, ou encore 9 livres de fromage. L'augmentation du beurre de 5 cents la livre et de la poudre de 4 cents la livre permettra donc de collecter au consommateur l'augmentation de 52 cents qui est due et réclamée des producteurs depuis l'été dernier.

Théoriquement, cette majoration de prix pourrait aussi entraîner une augmentation de 6 cents la livre du fromage bien que ce produit est déjà vendu au-delà du prix de soutien de la Commission canadienne du lait. Le prix du fromage est ainsi déterminé par l'industrie et c'est elle qui déterminera une hausse éventuelle de ce

produit, en tenant compte de la concurrence.

Les stocks

Présentement, les inventaires de beurre au pays sont d'environ 60 millions de livres selon la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Les consommateurs canadiens mangent en moyenne un peu plus de 10 livres de beurre chacun par année ou encore 20 millions de livres par mois (on est 24 millions). La production totale du pays est à peu près équivalente sur une base annuelle, bien qu'on observe des variations importantes du volume de la produc-

tion tout au long de l'année.

En juin, les usines livrent généralement plus de 28 millions de livres de beurre, comparativement à environ 13 millions de livres au début de la nouvelle année. C'est à ce moment d'ailleurs que les inventaires sont au plus bas.

Après l'offre de Domtar

MacMillan Bloedel réplique

par Jean-Paul GAGNE

MacMillan Bloedel Ltd de Vancouver a acheté, hier, 2,800,000 actions de Domtar Inc. acquérant ainsi environ 19 pour 100 du capital-actions en circulation de la compagnie de pâtes et papiers de Montréal. Elle a payé ses actions \$27 l'unité pour une transaction totale de \$75.6 millions.

De plus, le gérant des produits forestiers de Vancouver a offert d'acheter 4,600,000 autres actions ordinaires de Domtar au prix de \$28, au prorata de toutes les actions qui seront offertes par les autres actionnaires. Si cette deuxième partie du programme de prise de contrôle de Domtar par MacBlo se concrétise, cette dernière détendra 50 pour 100 du capital-actions de Domtar.

Il s'agit là d'un revirement de taille puisque, la veille, Domtar avait fait une offre publique d'achat de toutes les actions de MacMillan Bloedel. Cette offre avait pris les observateurs par surprise puisque la compagnie de Vancouver est presque deux fois plus grosse que la Domtar.

Hier, le chat est sorti du sac. Le président d'Argus Corporation de Toronto, M. Conrad Black, a en effet annoncé que sa compagnie avait vendu à MacBlo les 2,500,000 actions qu'elle détenait dans Domtar, ce qui représente 16.9 pour 100 des 14.8 millions d'actions de Domtar en circulation.

En même temps, M. Black a révélé que la Labrador Mining and Exploration Co. Ltd, une filiale de Hollinger Mines qui contrôle Argus, avait elle aussi vendu à MacBlo les 300,000 actions qu'elle détenait dans Domtar.

MacMillan Bloedel a pour principal actionnaire Investissements Canadien Pacifique Ltd, qui détient 13.4 pour 100 des 21.2 millions d'actions de MacBlo en circulation.

Les bourses ont maintenu, hier, les suspensions sur les titres des deux compagnies. Ces suspensions avaient été décidées jeudi après-midi lorsque Domtar eut fait connaître ses intentions d'acheter MacMillan Bloedel. Domtar offrait une action ordinaire de Domtar plus \$1 en échange d'une action de MacBlo. Cette offre représenterait une transaction de \$500 millions si elle se concrétisait.

Hier, la direction de Domtar a refusé de commenter la contre-attaque de MacBlo; son conseil d'administration se réunira le 27 décembre et une prise de position devrait en émaner.

"Surprise complète"

Il semble que Domtar ait voulu prendre de court MacBlo contre la volonté même de son actionnaire principal, Argus Corp.

En effet, selon ce qu'a révélé hier M. Conrad Black, la direction d'Argus et celle de MacMillan négociaient depuis déjà quelque temps l'acquisition par cette dernière des

actions que détenait Argus dans Domtar. Argus et MacBlo avaient même prévu rendre publique hier leur décision. La direction d'Argus a dit que l'offre de Domtar a été une "surprise complète".

A Vancouver, la direction de MacBlo a également publié un communiqué affirmant que les discussions entre Argus et elle-même avaient débuté il y a dix jours.

"Nous entendons poursuivre vigoureusement l'acquisition des actions de Domtar", a révélé le président de MacBlo, M. Calvert Knudsen. Le résultat sera le renforcement de la présence nationale de notre compagnie et la poursuite de notre croissance en tant que chef de file dans l'industrie canadienne des produits forestiers.

MacMillan Bloedel exploite des usines de pâtes et papiers en Colombie-Britannique, en Alberta, dans le sud des États-Unis et en Angleterre. Elle est très impliquée dans l'exploitation forestière et fabrique des matériaux de construction.

Domtar est une des compagnies de papier les plus diversifiées; elle fabrique toutes les variétés de papiers, du carton, de la pâte, des matériaux de construction, des produits chimiques, dont le sel Sifto. Les usines de Domtar sont situées principalement au Québec et en Ontario.

Les ventes de MacBlo ont atteint \$1.7 milliard en 1977, contre \$1 milliard pour Domtar. Les actifs de

MacBlo étaient de \$1.36 milliard en 1977, comparativement à \$782 millions pour Domtar; l'avoir des actionnaires de MacBlo était de \$613 millions alors que celui de Domtar était de \$348 millions.

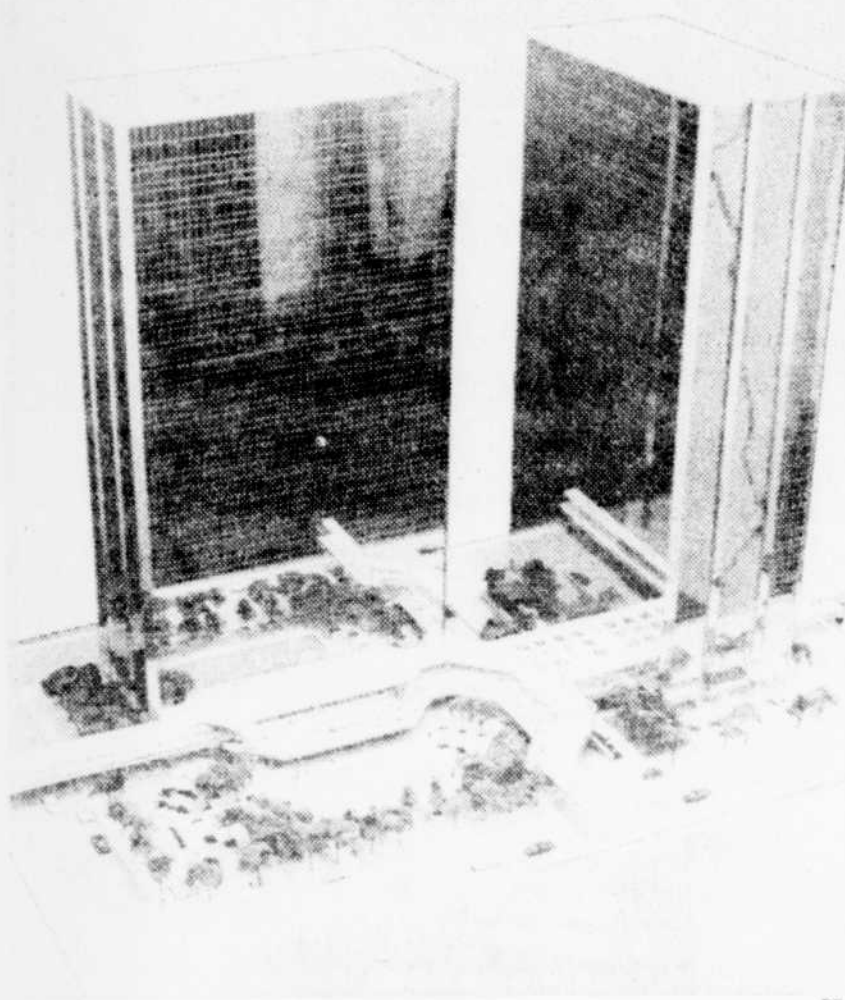
Réactions

Le président du Syndicat canadien des travailleurs du papier, M. Louis-H. Lorrain, a déclaré qu'il craignait pour la trop grande concentration si jamais la fusion de MacBlo et de Domtar se concrétisait. Cette opinion est aussi partagée par M. Jack Munro, président du Syndicat international des travailleurs du bois pour l'ouest du Canada.

Les deux porte-parole syndicaux ont promis de surveiller la situation et d'intervenir, si besoin, auprès du gouvernement fédéral et du directeur des enquêtes sur les coalitions.

Le président de Crown Zellerbach of Canada, M. Tom Rust, une autre compagnie papetière de Colombie-Britannique, a dit ne pas craindre une situation de monopole puisque il reste plusieurs autres producteurs de produits forestiers.

A Victoria, le ministre des Forêts, M. Tom Waterland, a affirmé qu'il surveillerait la fusion si elle se concrétise et qu'il en évaluerait l'impact sur le pouvoir que détendra alors MacMillan Bloedel au niveau régional. MacBlo dispose d'importants permis d'exploitation forestière en Colombie-Britannique.



Esso Resources Canada Ltd, filiale de Imperial Oil Ltd, pour l'exploration et la production, déménagera bientôt dans un immeuble à bureaux de 33 étages à Calgary. Érigé au coût de \$88 millions, ces immeubles seront chauffés à l'énergie solaire.

Alcan investit \$90 millions à La Baie

MONTREAL (PC) — Alcan Aluminium Limited a annoncé, jeudi soir, que les dirigeants de la multinationale avaient autorisé la construction de la seconde phase de l'usine d'électrolyse Grande-Baie, près de Jonquière. Il s'agit là d'un investissement en capital estimé à \$90 millions. Cette deuxième phase aura une capacité annuelle de production de 57,000 tonnes métriques et les travaux de construction, qui débuteront au printemps, dureront environ deux ans et demi.

Cette nouvelle phase portera la capacité annuelle de production des phases un et deux à 114,000 tonnes

métriques. La construction de la première phase, y compris les équipements de soutien, a débuté au printemps de 1978 et devait être terminée à la fin de 1980.

M. Nathanael V. Davis, président d'Alcan Aluminium Limited, a déclaré que les travaux de construction de la première phase progressent bien. "Ce facteur, de pair avec la disponibilité d'énergie hydroélectrique générée par le réseau de l'Alcan, nous a encouragés à entreprendre la deuxième phase de l'usine Grande-Baie afin de satisfaire à la demande prévue d'aluminium au cours des prochaines décennies."

Cette usine d'électrolyse, conçue pour éventuellement comprendre une troisième phase de 57,000 tonnes, est construite sur un nouveau site à Ville de la Baie, à quelque 30 km du complexe Jonquière de l'Alcan. Lorsque ces deux phases seront complétées, la capacité nominale totale annuelle d'électrolyse de l'Alcan au Canada sera d'un million de tonnes métriques.

525 nouveaux emplois

La première phase de l'usine Grande-Baie, présentement en voie de réalisation, au coût de \$200 millions, comprend des installations pour la

fabrication d'électrodes et de soutien pour les trois séries de cuves éventuelles. La construction de la deuxième phase comprendra une série de cuves d'électrolyse en plus d'un four à anodes et des équipements de soutien pour cette même série.

Une fois complétée, la nouvelle phase ajoutera quelque 125 nouveaux emplois permanents aux 400 qui seront créés à l'ouverture de la première phase. Les travaux de construction de la deuxième phase requerront pour leur part 200 employés en moyenne alors que la première phase fournit en moyenne 400 emplois.

profil d'entreprise

Un industriel qui n'a pas eu peur du PQ

MONTREAL (PC) — "Les affaires étant les affaires, elles font un bien mauvais ménage avec la politique".

C'est ce qu'affirme l'homme d'affaires anglo-québécois Robert Calder, qui parle avec connaissance de cause. Avec ses associés, M. Calder a su tirer parti de l'indécision et de l'éloignement de la "structure décisionnelle" de la multinationale américaine, B.F. Goodrich, pour lui arracher à bon prix son usine de Waterville en excellent état. A l'heure actuelle, il est en train de lui soutirer un marché très lucratif.

C'est d'ailleurs ce qui a fait dire à M. Calder que "non seulement il est possible de brasser des affaires au Québec présentement, mais les circonstances n'ont jamais été plus favorables et la conjoncture si encourageante". Il admet cependant que la politique et les affaires ne font pas bon ménage.

L'usine Goodrich

"Nous accomplissons même des exploits auxquels ils n'auraient jamais osé rêver", explique aujourd'hui M. Calder.

En septembre 1977, les dirigeants de la puissante B.F. Goodrich, dont le siège social est à Akron, Ohio, aux États-Unis, décidaient de se défaire de leur usine de Waterville, près de Sherbrooke.

"Les rumeurs de malaise social

allaient bon train un an après l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Elles étaient tellement diffusées et arrivaient à Akron tellement amplifiées que les dirigeants de la Goodrich prirent la décision de se défaire de leur usine de mousse de caoutchouc synthétique plutôt que de s'attarder à une analyse pragmatique de la situation", de dire M. Calder.

Il est en effet un des actionnaires de la nouvelle société de relève qui a examiné les livres de l'entreprise avant de se lancer dans l'aventure.

L'usine de la B.F. Goodrich produisait à pleine capacité. Les profits n'étaient toutefois pas à l'avenant.

L'affaire fut rebaptisée les Produits Cellulaires de Waterville Limited aussitôt prise en charge par un groupe d'hommes d'affaires québécois et ontariens déjà actionnaires de la Cornwall Potteries, de Cornwall, Ontario, MM. William McCoy et Roger DeSerres. Ceux-ci contrôlent 75 pour cent du capital-actions de Produits Cellulaires par le biais de la Cornwall Potteries, tandis que M. Robert Calder, un expert de la commercialisation de la mousse synthétique, détient la balance des actions.

Résultats encourageants

Huit mois après leur arrivée à

la barre de l'usine, les nouveaux dirigeants peuvent s'enorgueillir d'avoir fait grimper les ventes de \$13 millions qu'elles avaient été lors de la dernière année d'opérations de la Goodrich, à plus de \$20 millions.

La liste de paye est passée de 320 ouvriers à 450 présentement et au cours de cette même période, les opérations de Produits Cellulaires généraient des profits de \$600,000.

"Nous croyons être en mesure de faire beaucoup mieux dans quelques années", d'expliquer M. Calder. "Nous prévoyons même créer une centaine d'emplois additionnels d'ici le printemps".

Pour en arriver à ces résultats assez surprenants, les industriels de Waterville ont profité à plein des programmes d'aide à l'entreprise des deux paliers de gouvernement.

Financement

Une première subvention de \$750,000 du ministère de l'Expansion économique régionale du gouvernement fédéral, à laquelle devait venir s'ajouter une somme de \$325,000 de la Société de développement industriel du Québec, jointes au capital des actionnaires, permettaient d'obtenir de la Banque de Nouvelle-Ecosse le capital nécessaire au remboursement de la dette de \$4.5 millions contractée lors de

l'achat des actifs de la B.F. Goodrich.

"L'existence même de ces deux sources de financement publique nous permet d'affirmer aujourd'hui qu'il est possible de réaliser des choses fantastiques dans le secteur industriel au Québec", ajoute M. Calder.

Comble de l'ironie, celui-ci affirme, sans même cligner de l'oeil, avoir obtenu la coopération du syndicat des ouvriers d'usine pour décrocher certains contrats.

Coopération syndicale

Produits Cellulaires fabrique des moulures en caoutchouc-mousse destinée à la construction automobile. Ses clients sont donc américains et les acheteurs des grands fabricants de Detroit (General Motors, Ford et Chrysler), exigent des livraisons ininterrompues. "Un arrêt de travail aurait pu être catastrophique pour notre entreprise, considérant que 50 pour cent de nos ventes sont faites aux manufacturiers d'automobiles", de dire M. Calder. "Il nous fallait donc nous assurer la coopération du syndicat. Celui-ci a consenti à signer un contrat de travail de trois ans qui nous a permis de décrocher notre premier grosse commande".

Comme surenchère à sa théorie voulant que les gouvernements mettent tous les outils nécessaires à la

croissance des entreprises entre les mains de leurs dirigeants, M. Calder explique aussi que trop peu d'entre eux savent profiter des avantages du pacte de l'automobile.

"Il y a là un marché potentiel que bien peu d'industriels canadiens ont su aborder", dit-il. "Sans compter que la faiblesse actuelle du dollar canadien, à laquelle vient s'ajouter l'absence de toute barrière tarifaire, confère aux produits canadiens, ou québécois, un avantage, peut-être passager, mais dont il faut savoir tirer profit", selon lui.

Quant aux autres produits de l'usine de Waterville, les sous-tapis en mousse de caoutchouc synthétique, les oreillers, les matelas, ils sont aussi écoulés sur le marché américain. "Nous vendons plus en Californie qu'au Québec".

M. Calder attribue une grande partie des succès de Produits Cellulaires au fait que les représentants de l'entreprise travaillent étroitement avec leurs clients, passent la plus grande partie de leur temps dans leurs usines et analysent sur le tas, sur les chaînes de montage, la performance des produits nouveaux suggérés aux constructeurs américains.

Moments difficiles

"Combien de nos amis nous ont traité de fous lorsque nous leur avons annoncé notre intention d'a-

cheter une usine déficitaire" de se remémorer aujourd'hui M. Calder. "Ce qu'ils ne savaient pas c'est que nous avons les meilleurs ouvriers en Amérique du Nord et qu'à force de dialogue et d'encouragement nous avons réussi à leur faire partager notre foi dans les objectifs que nous nous sommes fixés".

M. Calder admet, seulement un an après avoir fait l'acquisition des installations de la B.F. Goodrich, avoir passé des moments difficiles et avoir eu des discussions orageuses avec certains subalternes.

Les déclarations intempestives de ses confrères industriels anglophones l'irritent cependant plus que ces discussions parfois constructives. Toutes ces déclarations de sociétés désempées de démenager ailleurs le mettent hors de lui.

"Il faut savoir s'adapter. La société change partout au monde et celle du Québec ne fait pas exception. Nous avons élu un gouvernement et nous devons, nous hommes d'affaires, nous adapter."

M. Calder ne croit pas que la solution de démenager soit la meilleure qui s'offre aux industriels insatisfaits de la situation actuelle au Québec. "Quand bien même ils démenageraient en Ontario, ils devraient toujours faire face à des situations défavorables. Et puis, après l'Ontario, où vont-ils aller?..."

Monsieur Robert Laforce, opticien, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Michel Gingras au poste d'assistant-contrôleur de son entreprise.

Ayant occupé un poste important pendant plusieurs années chez Dun & Bradstreet, Monsieur Gingras possède une vaste expérience dans la gestion d'un bureau.

Monsieur Gingras se joint au personnel du bureau d'Administration de la Maison Robert Laforce, située au 210, boulevard Charest est, à Québec.

Les dirigeants de la Commission du zonage agricole sont choisis

tion des ententes fédérales-provinciales relatives à l'établissement de plans conjoints. Ces trois administrateurs assurent le "quorum" de la commission qui pourra débiter ses travaux immédiatement. D'autres administrateurs pourront être choisis au début de l'année puisque la loi prévoit la nomination possible de sept personnes pour siéger sur la commission.

La firme American Motors Corp (AMC) aura probablement cessé de fabriquer des voitures en 1985 tandis

que la part de Chrysler dans le marché américain sera tombée en dessous de 10 pour cent, indique une étude faite pour le compte du gouvernement fédéral. Selon Futures Group, une société d'études du Connecticut dont l'étude a été rendue publique vendredi à Detroit, les normes de consommation de carburant deviendront tellement sévères que les constructeurs de Detroit devront dépenser des montants énormes pour financer les investissements nécessaires. Futures Group précise qu'à son avis, Chrysler, troisième constructeur automobile américain, aura du mal à s'en sortir.

MONTREAL (PC) — Voici les	
taux des devises tels que les	
fournis par la Banque de Mont-	
real. Les cotes sont en monnaie	
canadienne.	
Afrique du Sud (rand)	1 3675
Allemagne (mark)	6575
Arabie saoudite (rial)	3550
Australie (dollar)	7215
Autriche (schilling)	0870
Bahamas (dollar)	1 2050
Barbados (dollar)	6100
Belgique (franc conv.)	04000
Bermudes (dollar)	1 2050
Bresil (cruzeiro)	0654
Bulgarie (lev)	1 3209
Caribes (dollar)	7215
Chine (renminbi)	7600
Colombie (peso)	0362
Danemark (couronne)	2296
Espagne (peseta)	01675
Etats-Unis (dollar)	1 1812
France (franc)	2827
Grèce (drachme)	0325
Hong Kong (dollar)	7215
Inde (roupee)	1 500
Italie (lire)	001 010
Jamaïque (dollar)	7215
Japon (yen)	00610

M. Yves Paré **M. Mario Taboika**
M. Leopold Camirand, ing., Président de Mulco Inc. est heureux d'annoncer les nominations suivantes: M. Yves Paré, ing. vice-président aux ventes. M. Mario Taboika, directeur des ventes. Mulco Inc. est le manufacturier canadien le plus diversifié des matériaux de construction. (ANN)

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$2.60 à \$2.75 pour 50 lb, \$1.10 à \$1.20 pour 20 lb, \$0.63 à \$0.65 pour 10 lb; IPE, \$2.80 à \$2.90 pour 50 lb, \$1.40 à \$1.50 pour 20 lb, \$0.73 à \$0.76 pour 10 lb; Nouveau Brunswick, \$2.60 à \$2.75 pour 50 lb, \$1.20 à \$1.25 pour 20 lb, \$0.64 à \$0.67 pour 10 lb.

Au Manitoba depuis 1972, Albert Allain est de retour au Québec et sa famille est ravie...

N'allez surtout pas croire que le ministre de l'Agriculture du Québec a été le seul à convaincre Albert Allain, cet ancien président de l'Union des producteurs agricoles de revenir au Québec pour siéger à la Commission de protection du territoire agricole.

"Ça n'a pas été facile, il a réfléchi à cette proposition depuis un an et demi et ce sont les enfants et moi qui avons finalement réussi à le convaincre de vendre notre ferme ici et de retourner au Québec".
de nous raconter hier après-midi, l'épouse de M. Allain, une "petite femme qui n'a pas la langue dans sa poche" comme la décrit si fidèlement son époux.

Pour tous ceux qui ont connu Albert Allain, 51 ans, il est facile d'imaginer l'importance de cette décision pour celui qui a dirigé l'UPA, à l'époque de la "grande bataille" qui devait finalement conduire à l'adoption de la loi du syndicalisme agricole au Québec.

La loi 64 du syndicalisme agricole, de 1972, c'était le début de la "restructuration de l'agriculture du Québec", et

c'est également à cette période qu'Albert Allain a démissionné de son poste pour céder sa place à Paul Couture et filer vers le Manitoba avec sa famille.

"J'appartenais à l'agriculture et j'en étais tenu à l'écart" nous a déjà dit

s'établir au Manitoba vers 1972. M. Allain avait alors plus de 45 ans et la loi du Crédit agricole du Québec ne lui permettait pas, tout comme ça serait encore le cas aujourd'hui, d'obtenir de l'argent pour se réinstaller sur une ferme à cause de son âge.

Quelques années plus tard, M. Allain nous a confié qu'il avait ainsi "recommencé son expérience d'immigrant français". C'est en effet au Manitoba, par l'intermédiaire de religieux, que M. Allain était arrivé au pays il y a 30 ans. Il était célibataire à ce moment et il a "trime dur" comme défricheur et bûcheron au Manitoba avant de s'installer définitivement dans le Nord-Ouest québécois avec d'autres compagnons.

Nouveau départ

Il y a plus de cinq ans, lorsque M. Allain est retourné vivre dans le Manitoba, il a acheté une ferme de 1200 acres et un troupeau laitier "miserable" dont il avait l'intention de faire quelque chose.

"Il l'a fait, vous pouvez être certain", de nous dire hier son épouse qui attendait le retour de son

PARTIR ENCORE — A 51 ans, Albert Allain réoriente encore une fois son existence. Installé au Manitoba, il quittera la terre pour revenir au Québec et siéger à la Commission de protection du territoire agricole. On le voit ici, sur sa ferme de Saint-Laurent, près du lac Winnipeg, au Manitoba.

mari parti de Saint-Laurent, près du lac Winnipeg, il y a un jour ou deux pour "venir dire au ministre qu'il acceptait le poste de commissaire".

C'est précisément parce que Albert Allain a réussi à s'installer sur une ferme dont il est très fier aujourd'hui qu'il a tant hésité à accepter ce poste, explique sa femme, originaire de Charlevoix.

La ferme des Allain, à

Saint-Laurent, Manitoba, s'étend sur 1,200 acres et la famille s'occupe d'un troupeau laitier de 50 vaches dont la production "est à peu près au niveau que mon mari s'était fixé comme objectif".

En bref, M. Allain ne voulait tout simplement pas quitter cette ferme qu'il a organisée à bout de bras depuis six ans et dont il est très fier, lorsqu'on lui a proposé de devenir fonctionnaire.

"C'est pour nous autres qu'il accepte de revenir au Québec", affirme Mme Allain, et "les sept enfants en sont tous très heureux".

Les deux aînés, Louis, qui vient de terminer ses quatre années d'université à Winnipeg et Yvon, se sont engagés solennellement à maintenir la ferme en opération jusqu'à ce qu'une maison de courtage puisse la vendre à "quelqu'un qui en pren-

dra soin". C'est grâce à ce compromis finalement que M. Allain, dont la crédibilité dans les milieux agricoles québécois est certainement très bonne, a accepté de "revenir".

"Je ne sais pas si je vais revenir un jour", nous avait-il confié en finissant une vieille bouteille de cognac, il y a quelques années, lorsque nous l'avons visité sur sa ferme.

"Ma femme est une fille de Charlevoix et elle a les racines solides. Les enfants aiment bien vivre ici mais ils y sont venus parce que je devais le faire. Je ne pense pas qu'ils seraient malheureux de revenir au Québec plus tard."

[illegible]

4049516	4864722	4495050
1628461	7253059	3828995
2356340	8121738	5538516

* Un seul prix par numéro complet (non décomposable)

- 1 Remplissez le talon à l'endos du billet.
- 2 Expédiez-le par courrier recommandé à Loto-Canada Inc., case postale 1 000 000, Ottawa K1G 3Z3, ou présentez-le talon au bureau de Loto-Canada le plus près de chez vous, où l'on vous remettra un reçu officiel.
- 3 Vous recevrez un chèque au montant de votre prix dès que la validité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto-Canada.
- 4 Conservez l'autre partie de votre billet. Rappelez-vous qu'il est toujours valide pour le tirage du Nouvel An le 5 janvier 1979, et pour le tirage du Nouvel An le 24 mars 1979.
- 5 Si le numéro de ce billet était à nouveau tiré au sort lors de l'un de ces tirages, Loto-Canada, grâce au talon que vous aurez déjà envoyé, s'assurera que votre prix vous soit immédiatement expédié.

En achetant votre sachet chanceux, vérifiez bien la liste des numéros gagnants ci-dessus ou celle de votre détaillant de Loto Canada. Vous pourriez déjà être un millionnaire en or.

Ça, c'est de la grande loterie!

Loto Canada

La loterie nationale

La Bourse de Toronto a enregistré un haut depuis dix semaines, vendredi, au terme d'une séance animée. L'indice composé monte de 13.44 à 12.98 27. Les pétroles montent de 17.77 à 1.839.9 — record sans précédent — les mines de 19.21 à 1.087.68, les industries de 6.52 à 1.026.77 et les finances de 1.9 à 1.176.38. Notons une hausse de 29 points dans le secteur des sociétés de gestion. Au total, on dénombre 300 valeurs à la hausse, 88 à la baisse et 177 stables. Le volume de transactions comprenait 463 millions d'actions et, au marché des options, 1.666 contrats ont été négociés. Parmi les valeurs industrielles échangées à la séance, Husky Oil monte de 34 à 346.14, Ford Motor de 2.3 à 34.4, Dome Petroleum de 34 à 96.14, Great Lakes Paper de 1.2 à 40 et Falconbridge Nickel Mines A de 1.2 à 31.2. Consolidated-Bathurst baisse de 3.8 à 13.5.8, Central and Eastern Trust A de 1.4 à 11.4, Daon Development A de 1.4 à 7.5.8, Gulf de 1.8 à 36.3 et B.C. Telephone de 1.8 à 17. Western Mines avance de 5 cents à \$5.25, Brenda de 3.8 à 13.7.8 et Hudson Bay Mining de 3.8 à 19.1.2. La Luz Mines tombe de 1.2 à \$8 et Mattagami Lake Mines A de 1.8 à 15.5.8.

[illegible]

Volume des transactions: 23,800,000 actions. — Dow Jones: 808.46 en hausse de 13.9

Euphorie à Wall Street à la veille de Noël, où l'indice de Industrielles a gagné 138,69, passant à nouveau au-dessus de seuil des 800 points à 808,46. L'activité a été modérée, 23 millions d'actions ont été traitées. L'annonce d'une hausse de seulement 0,5 pour cent en novembre de l'indice des prix à la consommation, soit un rythme annuel de 6 pour cent, est bien accueillie par les investisseurs. D'autre part Citibank a déclaré qu'elle maintiendra son prime rate à 11 1/2 pour cent. Finalement, 1224 titres clôturent en hausse et 3 en baisse. Tendance soutenue sur les compagnies aériennes avec U.A.L. à 30 1/4 en hausse d'un point, sur les chimiques avec Dupont à 125 1/2 en hausse de 3 1/2, sur l'aérospatiale avec General Dynamics à 81 en hausse d'un point et Boeing à 74 5/8 en hausse de 2 1/4, sur les ordinateurs avec IBM à 21 1/2 en hausse de 11 points et NCR à 61 1/2 en hausse de 2 1/4. Xerox gagne 1 3/4 point à 53 3/4 et Dome Mine 2 points à 34. Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Dome Mines monte de 2 à \$73 3/4, Gen Star de 3 à 30 1/4 et Inco de 3,8 à 15 3/8.

[illegible]

Volume des transactions: 309,592 actions
Industries: 216.34 en hausse de 2

La Bourse de Montréal a réalisé des gains, vendredi, l'issue d'un marché modeste. L'indice composé monte de 1 et atteint 222,49. Au sein des quatre compartiments les plus importants, les industrielles montent de 2 à 216,34, les services publics de 0,72 à 195,08 et les papeteries de 0,15 à 154,73. Les bancaires tombent de 0,10 à 304,15. Les titres à hausse sont trois fois plus nombreux que ceux à la baisse, 48 autres sont stables. Il s'est traité en tout 309 592 actions dans le marché. Le goum à la séance, en hausse de 1/4 à \$26 1/4 dans le volume d'échanges de 18 000 actions. Basic Resources International, vedette des minières, grimpe de 90 cts à \$5,00 et 21 000 papiers changent de mains. Dans le groupe des pétroles dont l'indice gagne 5/63 à 304,71, Imperial Oil monte de 7/8 à \$24 7/8, Total de 1 1/8 à \$18 1/8 et Pacific de 4/61 à 14. Brascan A progresse de 3/8 à \$16 1/2. Norcen Ener Resources de 1/2 à 18, Abitibi Paper de 3/4 à 19 3/8. Alcan 1/2 à 40 3/8, CP de 1/8 à 24, Carling de 20 cts à \$47,00. Banque canadienne nationale de 1/8 à 16, la Banque d'épargne de Montréal de 1/4 à 24. Inco A de 5/8 à 18. Massey-Ferguson de 3/8 à 11 1/8. Walker A descend de 1/8 à 7 7/8 et la Banque royale de 1/8 à 37 3/8. Dans le secteur de la spéculation, Dumagami Mines prend 10 cts à \$2 45, 5 000 actions changent de mains.

Long	10/20	\$ 9%	18%	19%	+ 1%	Bank	NO	700	\$210%	21%	23%
Long	10/20	\$ 9%	15%	15%	+ 1%	Bank	OK	2017	\$ 8	15%	16%

la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

Alber	Univ.	5.50	Carroll	Univ.	6.02	Pruden
Cole	Gr.	21.35	Eaton-Bay	Group		Group
Cole	Sec.	7.24	Cornstock	1991		

Greek Equity	10.90	Interest	12.98	
Japan	15.76	Leverage	5.90	
U.S. Equity	10.00	Market	8.90	1.00

Dividend	7.67	year	Income	4.28
North	4.59	year	Mortgage	9.93
South	4.24	year	Income	9.93

Intercept	8.20	yCoef	Fid	13.08	rCoef
Pd	8.03	North	Amer	5.24	yCoef
					Residual

Cambridge Group	4.92	Investor Group	7.52
-----------------	------	----------------	------

Net Rev	4.78	4.88	
Unsett	6.13	5.84	
Costs	7.72	5.98	

Contd	Group	Rel	Revised	8.13	Form
Design	Esty	8.31	Index	9.14	in Dyn

Dividendos das sociedades

Economic Investment:

L'or

PARIS (AP) — Prix de

United Group	5.01	5.01
United Group	8.31	8.31

Trans	Canada	Ce	ylorizon
A		S. 12	ylensity

HCI Holdings Ltd, 20 cent
1er fév., inscr. le 29 déc.

inscr. le 8 fév.

Londres:	\$215
Paris:	\$217

Mandarine, clémentine et tangerine se livrent une petite guerre commerciale sans merci...

par Marc LESTAGE

Les clémentines du Maroc ne sont disponibles que depuis sept ans, au Québec, et pour la première fois elles seront distribuées à la grandeur du pays, au début de 1979, dans le cadre d'une vaste opération

commerciale de l'Office de commercialisation et d'exportation du Maroc.

En fait, les clémentines sont des agrumes tout à fait comparables à d'autres variétés de mini-oranges beaucoup mieux connues au Qué-

bec, soit les mandarines japonaises et les tangerines américaines qui nous arrivent du Japon, de la Californie et de la Floride au début de chaque année.

L'office marocain de commercialisation et d'exportation a maintenant pignon sur rue à Montréal et son principal délégué au pays, M. Prosper Arrobas, a expliqué, hier, dans une entrevue téléphonique au SOLEIL, que trois cargaisons totalisant 2.600 tonnes de clémentines seront acheminées vers le Canada d'ici la fin de janvier 1979, pour satisfaire ce nouveau marché en pleine expansion.

Pour les producteurs d'agrumes du Maroc, la clémentine constitue un produit stratégique dont on a quadruplé la production au cours des dix dernières années, grâce à d'intensifs programmes d'implantation de nouveaux vergers.

Le marché traditionnel de la clémentine marocaine est évidemment le marché commun européen et plusieurs pays de l'Europe de l'Est. L'on y compte un bassin de 500.000 consommateurs que les approvisionnements de clémentine du Maroc rejoignent plus tôt que les produits concurrents, d'expliquer M. Arrobas.

C'est également grâce à leur marché "de primeur" que les producteurs marocains espèrent s'établir sur le marché canadien à la veille de Noël depuis quelques années.

En effet, les mandarines du Japon atteignent généralement l'Amérique du Nord un peu plus tard que le produit marocain tandis que les tangerines des États-Unis sont distribuées près d'un mois plus tard.

La fluctuation des monnaies qui a creusé l'écart entre le yen japonais, le dollar américain et le dollar canadien ont également avantagé les producteurs de clémentines du Maroc depuis quelques années. "Il s'agit bien sûr d'un élément qui nous est très favorable et qui explique pourquoi nous sommes en mesure d'offrir notre produit à 59 cents la livre au détail tandis que les mandarines japonaises sont vendues à plus de \$1 la livre", de commenter le délégué commercial de l'OCE du Maroc.

Les arrivages

Un seul navire transportant des

clémentines du Maroc est déjà parvenu à Montréal depuis plus d'une semaine. Sa cargaison était constituée de 1.200 tonnes d'agrumes. Deux autres navires doivent atteindre les ports de Halifax et de Montréal, d'ici la mi-janvier.

"Ces livraisons représentent environ 3 pour 100 de notre production nationale, mais elles constituent un volume assez intéressant pour nous permettre d'étendre notre réseau de distribution et ventes au pays", d'expliquer M. Arrobas.

Les oranges

Si les clémentines constituent présentement le "fer de lance" de l'offensive marocaine au Canada, le bureau de l'OCE à Montréal espère bien entretenir ses relations commerciales avec la clientèle nord-américaine sur une base presque annuelle en préparant aussi les arrivages d'oranges Navel et Valencia, qui parviendront à maturité à compter de février et dont on souhaite accentuer la pénétration sur le marché canadien, au cours de 1979.

L'origine

Fidèle à ses responsabilités d'attaché commercial responsable, M. Arrobas, affirme que la clémentine marocaine surpasse en goût et en qualité tous les produits rivaux. Il convient toutefois que la clémentine de son pays d'origine est une variété de la traditionnelle mandarine japonaise que les Nippons ont déjà fait connaître à la grandeur du globe et que les Américains ont également adapté à leur climat et qu'ils distribuent sous le nom de tangerines.

Ultime précision, M. Arrobas s'insurge lorsqu'on lui suggère que la clémentine à un nom qui rappelle un des plus grands succès de feu Maurice Chevalier. "Vous voulez rire, cette demoiselle n'a rien à voir. La clémentine a été nommée d'après son créateur, le Père Clément, un religieux qui a mis au point les greffes originales de clémentine (sans noyau) à partir de variétés indigènes de mandarines japonaises.

Peut-être est-ce dû à un de ces accidents de la nature, mais nous devons vous préciser qu'il y avait bel et bien un noyau parmi les clémentines typiquement marocaines que nous avons utilisées pour illustrer ce texte.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Les mini-oranges (c'est Larousse qui le dit) nous arrivent quelques semaines avant Noël et ne restent pas longtemps au comptoir des fruits et légumes. Les clémentines, les mandarines et les tangerines vous feront tour à tour du charme d'ici la fin de février.

Loi 107: locataires persuadés de s'être fait passer un sapin

MONTREAL (PC)—Les locataires québécois se sont fait passer un sapin par le gouvernement qui, avec son projet de loi 107, se "branche" nettement du côté des propriétaires.

Telle est l'opinion du front commun des associations de locataires qui réclame ni plus ni moins que le retrait du projet de loi en question.

M. Klaus Bilsma, porte-parole du front commun, a soutenu, lors d'une conférence de presse, que le gouvernement avance de belles

propositions d'une main, comme le droit au logement, mais qu'il les retire de l'autre.

En exigeant le retrait du projet de loi 107 et son remplacement par un autre qui répondrait à leurs demandes majeures, les locataires regroupés jugent qu'il ne fait que consacrer le marasme actuel où les profits des propriétaires sont garantis, mais non le droit des locataires à un logement à prix abordable et de bonne condition.

norman

Mode



Commentaires par:
Micheline Poitras-Leclerc

le mardi 26 décembre
Sujet: manteaux et robes d'intérieur

tee

9.30 a.m. Bienvenue Mesdames

VENTE APRÈS NOËL

Le mardi 26 décembre à 13h.

C'est le moment idéal pour vous procurer nos marchandises d'importation de haute qualité à des prix exceptionnels.

RABAIS EXTRAORDINAIRES
sur toute la marchandise
en magasin.

Réductions de
33% à 50%
et même plus dans certains cas.

ROBES - JUPES
MANTEAUX - CHANDAILS
ET MANTEAUX DE CUIR

à nos deux magasins

Mannéquin

4, DE LA FABRIQUE et PLACE QUÉBEC

Stationnement gratuit, aux Parcs-autos Chauveau, de l'Hôtel de Ville et Place Québec

GRANDE VENTE DE JANVIER

20% à 50%
de réduction

sur toute la marchandise en magasin, incluant la lingerie pour dames et la mercerie pour hommes.

L.e.e. Lemieux

GALERIES ROND-POINT, LEVIS
837-2456

LE PÈRE NOËL A BIEN MÉRITÉ DES VACANCES ET VOUS DES RABAIS!

PROFITONS DE SON ABSENCE POUR VOUS OFFRIR
DES RÉDUCTIONS DE

20% A
40%

SUR ÉCHANTILLONS
DE PLANCHER



MOBILIERS DE SALON,
DE SALLE À MANGER,
CHAMBRE À COUCHER,
MEUBLES DIVERS, FAU-
TEUILS, MATELAS, ET
SOMMIERS-CAISSES, TABLES,
LAMPES, BIJOUTERIE, ETC.

ENTRE NOËL ET LE
JOUR DE L'AN, C'EST
EN PLEIN L'TEMPS
D'EN PROFITER.



GASTON
Levesque
INC.

LIVRAISON IMMÉDIATE



100, RUE CHABOT — 205, RUE ROUSSEAU — 101, RUE BEAUCAGE, VILLE VANIER 683-3471